

Le premier hebdomadaire des faits-divers

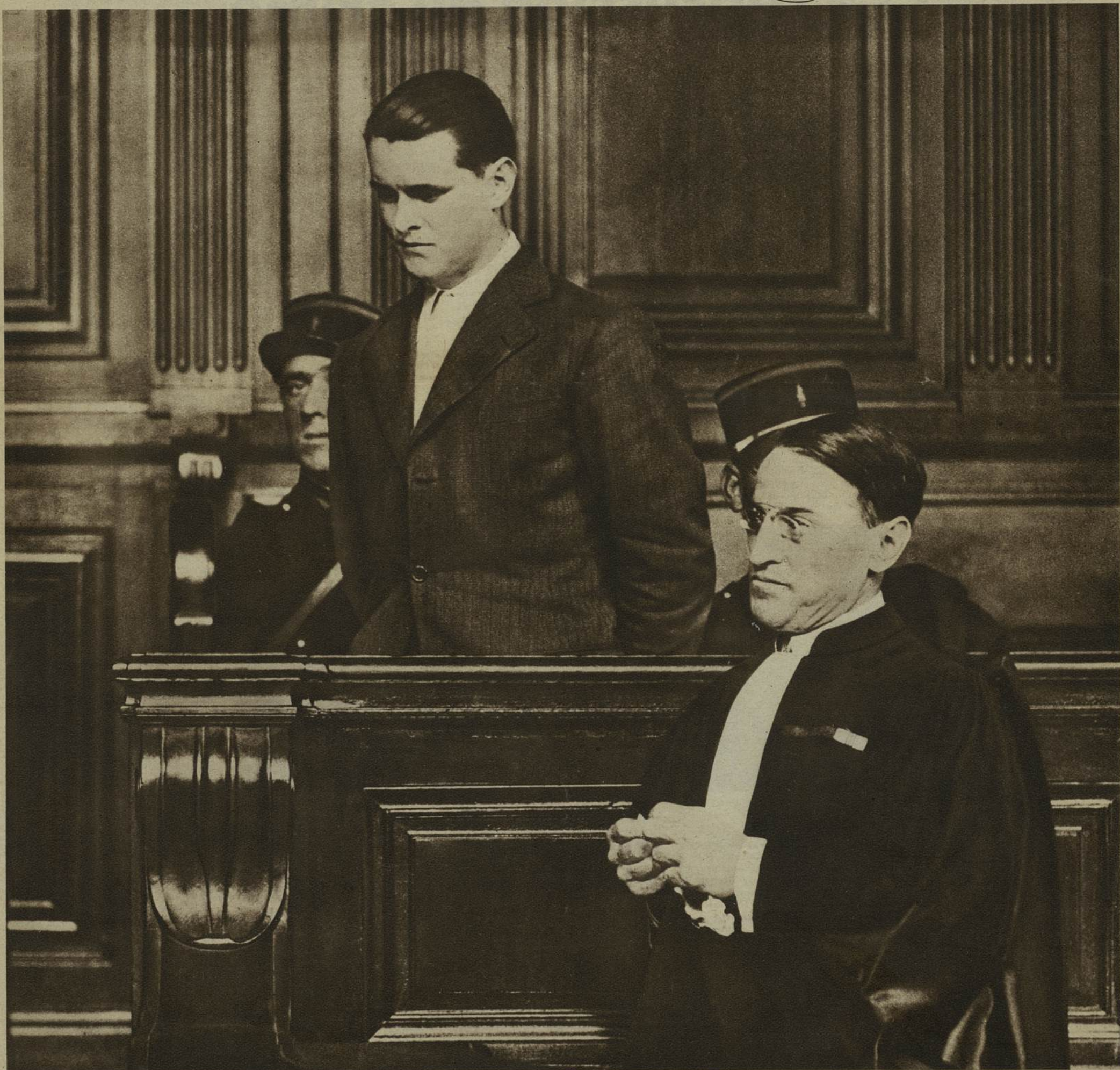
4^e Année - N° 156

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

22 Octobre 1931

DÉTECTIVE

«Une dernière grâce»



«Une dernière grâce: faites hâter mon exécution!» tel est le vœu — désespoir ou remords? — exprimé par Gauchet à son défenseur.

(Lire. page 3. «L'autre!». article de Paul Bringuier sur la condamnation de Gauchet.)

AU SOMMAIRE (Enfants Martyrs, par Henri Danjou. — Derrière la vitre..., par M. Lecoq. — Une dynastie de détectives, par Louis Brett. — Les pistes du crime, par le «brigadier» Louis Riboulet. — L'éclipse du fiancé, par Jean Morières.

Témoignage

EST un sujet qui nous tient à cœur et dont l'examen s'impose à quiconque se préoccupe d'un meilleur rendement de la justice.

Le devoir du témoignage doit être pratiqué et, pour éviter les regrettables défaillances qui ont motivé nos précédentes chroniques, il y a lieu d'entreprendre par la parole et par l'écrit toute une campagne destinée à rappeler cette obligation morale et à inculquer des notions cependant élémentaires d'équité, mais étrangères néanmoins à la grande majorité des esprits.

Aujourd'hui, c'est l'autre aspect du problème qui retient notre attention : aux témoins défaillants, dont l'absence est préjudiciable à l'intérêt de la justice, nous voulons opposer les faux témoins.

Que, dans chaque procès, minime ou d'importance, audiences de justice de paix ou débats sensationnels d'assises, les adversaires soient enclins à se reprocher réciproquement d'avoir cité à la barre des amis complaisants, bien décidés à altérer la vérité, il ne faut pas s'en étonner. Le dialogue est de style et les invectives alternées font partie des incidents habituels, qui ne troublent personne.

L'amitié incline presque fatalement à déformer les faits : chacun les voit avec ses yeux, mais aussi avec ses passions et l'optique judiciaire manquera toujours de rigueur, de précision scientifiques. « Chacun sa vérité », a écrit Pirandello ; la devise s'inscrirait opportunément sous les balances symboliques et souvent faussées de la justice.

Mais cette erreur d'optique n'est pas en soi coupable ; elle procède seulement des faiblesses du jugement humain ; tandis qu'il est d'autres altérations de la vérité, point involontaires celles-là, et qui s'inspirent d'une volonté réfléchie de dire le faux pour obéir à un sentiment d'intérêt ou de haine.

Comment les déceler ? Quels sont les pouvoirs du juge ? La ressource est limitée : faire confiance au discernement du magistrat ; le serment, il faut bien le dire, n'a plus de valeur morale et, lorsqu'ils lèvent le bras, combien sont-ils qui donnent à leur geste une haute signification ?

S'il est un genre de procès où les faux témoins abondent, c'est bien en matière d'accidents : nous n'irons pas jusqu'à écrire que les déclarations mensongères y sont la règle. Mais nous n'hésitons pas à soutenir qu'elles ne sont pas exceptionnelles.

Il y a là un danger véritable, tant pour les victimes que pour les auteurs présumés de l'accident et, par-dessus tout, pour les intérêts supérieurs dont les juges sont les gardiens.

Nous formulerons prochainement quelques suggestions d'ordre pratique, propres à enrayer ces interventions coupables ; qu'il nous suffise, pour l'instant, de marquer le point et d'attirer l'attention sur un délicat problème de justice.



M. Léon Noël, dans son bureau de directeur au Ministère de l'Intérieur.

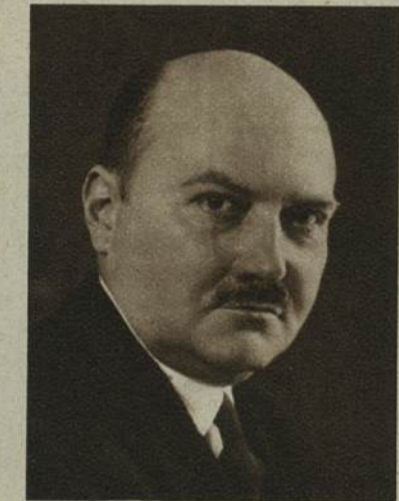
La répression du crime

Les Etats Généraux de la répression du crime viennent d'avoir lieu à Paris. Ceux qui y ont assisté en rapportent une impression de réconfort extraordinaire.

C'est que la huitième session de la Commission Internationale de Police Criminelle — c'est le véritable nom de ces Etats Généraux — cette huitième session, disons-nous, revêtait cette année, plus encore que les autres années, l'importance d'une session parlementaire internationale.

Cette manifestation de l'activité des polices du monde eut, répétons-le, un éclat inaccoutumé, et il y faut voir la preuve de l'intérêt que le gouvernement de M. Pierre Laval marque à ceux qui sont chargés de veiller sur notre sécurité. Enfin les défenseurs de l'ordre ne sont pas traités comme des parents pauvres ! Les témoignages de remerciements qu'ils ont adressés à M. Cathala, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; à M. Léon Noël, directeur au ministère, et à son chef de cabinet, M. Léon Bouvier, n'étaient pas que de pure forme. Ils ont pu délibérer en Sorbonne, dans un cadre digne de l'œuvre de défense sociale qu'ils représentent. Et rien n'avait été négligé pour que les délibérations eussent le maximum d'effet utile.

Trente nations participaient officiellement, cette année, aux Etats Généraux : vingt-cinq nations continentales et cinq nations américaines, représentées par trente-cinq délégués. Les plus grands noms de la police internationale se trouvaient groupés : M. Ducloux, contrôleur général des recherches, et M. Mondanel, pour la France ; M. Menzet, directeur au ministère de l'Intérieur du Reich, pour l'Allemagne ; M. Archer, représentant de Scotland Yard ; M. Pizutto, pour l'Italie, etc... Ils ont pu mesurer le chemin parcouru.



M. Ducloux, contrôleur général des recherches.

En huit ans, les Etats Généraux de la répression du crime ont créé de toutes pièces le front unique de défense contre les malfaiteurs internationaux.

On croit rêver quand on pense que cette organisation n'a que quelques années d'existence, alors que les grands malfaiteurs de tous les pays savent si bien s'entendre et depuis si longtemps ! Il a fallu, pour la réaliser, unifier bien des méthodes d'action et passer outre à des susceptibilités nationales souvent justifiées.

Ne chicanons pas sur le passé et préoccupons-nous seulement des résultats acquis. Ils sont assez importants pour que les honnêtes gens puissent se sentir rassurés.

Actuellement — et grâce aux Etats Généraux — aucun criminel cosmopolite n'est recherché ou arrêté sans que les polices de tous les pays ne soient aussitôt prévenues. Une documentation-type, internationale, est d'ailleurs centralisée à Vienne (Autriche) sur tous les malfaiteurs, et on y trouve tout ce qui peut gêner une instruction, une recherche, c'est-à-dire non seulement la fiche anthropométrique du criminel, si elle existe, sa photographie de face et de profil, nu-tête et en chapeau, ses antécédents, mais encore tous les renseignements souhaitables sur sa manière d'opérer. Une revue bi-mensuelle, la *Sûreté publique internationale*, publie tous ces renseignements, mais ils sont immédiatement transmis à la police qui les réclame, quand il y a urgence.

Voici pour les criminels ordinaires ! Les Etats Généraux de la répression du crime ont réalisé également la coopération des polices dans le domaine du faux monnayage. Ils assurent ainsi la sûreté de la circulation de la monnaie dans les divers pays. La *Sûreté publique internationale* diffuse une documentation qui comprend la description technique et la photographie des nouveaux billets de banque et des nouvelles monnaies ; la liste des billets de banque et des monnaies retirés ; la description des faux billets de banque et des monnaies truquées ; enfin des conseils pratiques pour reconnaître les billets falsifiés, les fausses traites et les chèques falsifiés...

La C. I. P. C. — Commission Internationale de Police Criminelle — a en outre donné tous ses soins à l'établissement d'un réseau international de T.S.F. à l'usage de la police. Ce réseau s'étend actuellement à l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie et la Suisse. Il comprendra bientôt la France et sera complété par un réseau de photo-télégraphie.

Les résultats de cette œuvre de coordination ne se sont pas fait attendre. En six mois seulement, les services de la Sûreté générale française ont réussi à mettre la main sur quatre-vingt-dix criminels notoires, qui n'eussent peut-être pas été arrêtés si nous n'avions pas été en possession de la documentation qu'avait réunie contre eux la police des autres pays !

Cette année, les Etats Généraux de la répression du crime ont préparé l'extension de l'organisation de la police internationale à l'Amérique. Ils ont préparé l'extension du réseau de T.S.F. et de photo-télégraphie aux pays où les ondes ne règnent pas encore. Ils ont mis au point un plan

de lutte internationale contre les trafiquants de stupéfiants et les profiteurs de la traite des blanches. Ils ont enfin examiné toutes les possibilités d'action des polices contre les hors-la-loi qui croient trouver la sécurité en dehors des pays où ils se sont manifestés.



M. Cathala, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

En créant un danger commun, les malfaiteurs cosmopolites ont rendu nécessaire une réorganisation policière. Elle est faite. C'est là un résultat qui se passe de commentaires. Lorsqu'elle aura produit tous les efforts qu'on est en droit d'en attendre, on pourra dire vraiment que le voleur de profession, l'assassin et l'espion international ne connaîtront pas l'impunité.

F. DUPIN.

Bientôt dans
DETECTIVE
une enquête sensationnelle et jamais faite :
La vie secrète du bourreau

Un noble scrupule

On fut, au Palais, d'abord un peu surpris de l'attitude de M^e de Moro-Giafferri au procès de Georges Gauthier.

L'éminent avocat assistait la veuve du malheureux bijoutier Dannenhoffer ; pendant les débats, il était intervenu discrètement, mais cette modération même reflétait l'atmosphère lourde, angoissée, de l'audience et du crime...

Au banc de la défense, M^e Campinchi, qui fut si pathétique, si intelligent — une plaidoirie que l'on pourrait méditer, si la sténographie l'avait prise — observait le même recueillement digne.

Quand l'heure des derniers efforts oratoires sonna, M^e de Moro-Giafferri annonça qu'il ne plaiderait pas ; il disait vrai : deux mots pour marquer sa place aux côtés de la veuve de son ancien camarade de front.

Si M^e de Moro-Giafferri ne prit pas la parole, c'est qu'il ne voulait pas aider à faire tomber une tête : ce haut scrupule mérite d'être retenu.

Eloquence féminine

Dans le discours qu'il prononça à l'audience solennelle de rentrée, le président Richard, aussi fervent féministe que célibataire endurci, avait salué la collaboration sans cesse grandissante des femmes à l'œuvre judiciaire.

En effet, le mouvement, imposant à Paris, gagne la province et, plus loin que la province, notre domaine d'outre-mer.

Voici qu'au barreau de Fez est inscrite, depuis un an, une jeune avocate, M^e Antoinette Fabre, dont l'autorité et la forte éloquence ont été de suite remarquées.

L'autre jour, M^e Antoinette Fabre plaïdait pour un récidiviste devant le conseil de guerre de Fez ; elle fut, dans la défense, si ardente que son client, enchanté par ce plaidoyer violent, murmura à l'oreille de la jeune femme : « *Même si j'ai le maximum, Maître, je serai bien content ; qu'est-ce que vous leur avez passé !...* »

Le client n'eut pas le maximum et son contentement s'en accrut !...

Le cambrioleur malchanceux

Dans une banlieue de Budapest, à Pesterzsebet, un cambrioleur vient d'être le héros d'une aventure tragique.

Joseph Prem, cocher de fiacre, décida avec un camarade de rendre visite au magasin de volailles d'une voisine, Mme Keppich.

Les deux complices forcèrent la fenêtre du magasin qui donnait sur la rue et décidèrent que Prem s'introduirait par cette fenêtre, tandis que son camarade resterait dans la rue et recevrait les volailles que Prem lui passerait de l'intérieur.

Prem se mit donc à la besogne ; mais le sort ironique déjoua ses calculs. Un agent en faction aperçut en effet le complice se tenant sous la fenêtre et vint vers lui. Celui-ci prit peur et s'en fut. L'agent se posta alors à sa place et attendit. Bientôt, il vit une main dépasser de la fenêtre et lui remettre une poule. L'agent ne dit rien, prit la poule et la déposa par terre. Plusieurs fois cette manœuvre se renouvela.

Le malheureux cambrioleur passa de plus en plus vite tout le stock de volailles du magasin ; puis il enjamba la fenêtre et tomba... dans les bras de l'agent.

La photo de Paul Barte que nous avons reproduite dans notre précédent numéro sort du studio E. Bernon, de Carcassonne.

.....
Publicité de "Detective"
Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Detective* à : Néo Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI^e).
.....

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue

DETECTIVE	ADMINISTRATION	RÉDACTION	ABONNEMENTS
	PARIS (VI ^e) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI ^e)		
	TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71	DIRECTEUR :	FRANCE ET COLONIES..... 65,» 35,»
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS	GEORGES KESSEL	ÉTRANGER (TARIF A)..... 85,» 45,»	
COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37		ÉTRANGER (TARIF B)..... 100,» 55,»	

Pressé par l'évocation aux assises d'un crime hideux, pressé par l'opinion exaspérée, pressé par les grands journaux impitoyables, le jury de la Seine a condamné à mort Georges Gauchet. C'est justice, et personne n'y contredit, surtout pas le condamné. La famille du bijoutier Dannenhofer a obtenu le châtement, le prix du sang que sa douleur exigeait. Dans quelques jours, boulevard Arago, on va couper la tête au tragique gigolo, assassin d'un vieillard. Soit ! Mais ce n'est pas la tête du gigolo tragique que l'on coupera. On exécutera l'autre, l'autre Georges Gauchet.

■ ■ ■

Je l'ai vu, pour la première fois, il n'y a pas tout à fait deux ans, précisément dans ce même restaurant de nuit, à Montmartre, où on devait l'arrêter, en décembre dernier. Il entra. Deux ou trois femmes lui sourirent; il répondit à peine et s'assit tout seul, le visage fermé, le front buté.

— Qui est-ce ? demandai-je à un habitué de l'endroit qui était à ma table.

Il me répondit :
— Un garçon de famille qui est en train de lâcher ses derniers sous aux filles du quartier. Mais avec cette belle petite gueule-là, quand il n'aura plus rien, il le leur reprendra, son argent.

Je comprends maintenant qu'il était trop orgueilleux pour devenir souteneur. Le geste de Gauchet est plus un crime de l'orgueil qu'un crime de la paresse. Orgueil de ne pas essayer de n'être qu'un petit maquereau. Orgueil de ne pas vouloir céder, se soumettre, aller sonner à la porte de sa mère quand il fut à bout de ressources. Orgueil quand il fut pris par le bijoutier, la main levée pour dérober des bijoux, de ne pas se résigner à n'être qu'un voleur.

C'est un peu après cette première fois où je l'avais rencontré qu'il se lia avec Carmen. Elle n'était pas plus mauvaise que les autres, ses sœurs veules qui traînent dans les bars. Elle était plus droite, peut-être, plus sincère, et elle l'aima vraiment. Elle avait plus de volonté que lui. Elle le perdit, mais elle l'aurait probablement gardé de la chute finale. Elle l'aurait retenu juste au bord du précipice si elle était restée auprès de lui. Mais elle n'était plus là quand il aurait fallu.

Il y avait eu la drogue. Elle prenait de la coco et parfois de l'héroïne, il y goûta et s'y perdit. Carmen, lucide et bien armée par un étonnant contrôle de ses nerfs, ne fut jamais, au sens médical du mot, une intoxiquée. Gauchet, lui, en fut bientôt au dernier degré de l'asservissement. On a pu dire à l'audience qu'il prenait sept paquets de "neige" par jour. Sept paquets, soit sept grammes. En tenant compte du truquage des revendeurs, il faut estimer que sept paquets font à peu près cinq grammes. C'est encore beaucoup, et même exceptionnel.

Il n'y a rien de pire, de plus terrible, de plus déprimant que la lutte contre la drogue, pour la drogue, à Montmartre, quand on n'a plus beaucoup d'argent. Un gramme de coco, pour les habitués, les initiés, coûte à peu près quarante francs. J'ai vu des femmes de luxe — qui, dans les jours gras, se font payer une nuit mille francs — se donner à des lourds trafiquants pour un paquet, un demi-paquet. Et des régulières, des femmes du monde, des bourgeoises, supplier à genoux de pâles voyous. Et des échevelées courir de bars en bars, au matin, rabrouées par les garçons qui balayent, chassées par les maîtres d'hôtel pressés de fermer, s'accrochant, espérant rencon-



trer celui qui "en a". Toutes les épaves humaines écroulées sur les banquettes des boîtes, la bouche tordue, secouées par un tremblement fébrile, l'iris des yeux disparu, mangé par le trou noir de la pupille élargie, livides, une goutte de sueur aux tempes. Et ceux qui raclent leurs poches, lèchent les bouts de papier qui, la veille, ont contenu de la drogue, fouillent leurs ongles avec la pointe d'une lime pour retrouver un peu de la saveur amère. Et puis, au jour, quand il n'y a plus rien à tenter, qu'ils sont sûrs de ne plus trouver de coco, tenaillés par une angoisse insurmontable, courant dans les pharmacies qui ouvrent, chercher du laudanum ou de l'éther pour s'abrutir, s'assommer, calmer au moins leur tourment physique. Aucune volonté, aucun caractère, aucun sens moral, aucun équilibre ne résiste à cela.

Gauchet engagé dans l'armée des damnés, des esclaves, alla de semaine en semaine vers une déchéance morale définitive, sans qu'il puisse se raccrocher à rien. Le travail ? Il ne travaillait plus. Des amis ? Ombrageux, dur, il se liait difficilement, n'avait que des relations de bar, des garçons du milieu ou des fêtards qui ne s'intéressaient pas à lui.

C'est alors, au moment où il avait le plus besoin d'une présence attentive, que Carmen tomba malade et entra à l'hôpital. Ecœuré, déjà sans ressort, il prit pour la remplacer une pauvre fille sans volonté, sans défense, sans beauté. Clémentine Philippe. Carmen lui laissait une lourde succession. Elle avait pris un enfant gâté, elle rendait un enfant perdu. Clémentine Philippe ne pouvait rien. Elle ne savait qu'adorer veulement le garçon encore trop charmant qu'elle avait peur de perdre, que pleurer, que supporter sa mélancolie hargneuse, ses sautes d'humeur, son égoïsme maladif.

On jugera peut-être cet attendrissement excessif. Mais j'ai connu Gauchet; sans avoir été, à proprement parler, lié avec lui, je l'ai suivi. Il m'avait intéressé comme m'intéresse toute la faune de Montmartre. J'avais repéré son cas, je l'ai regardé vivre, de loin, et je n'ai jamais vu un exemple plus parfait de déchéance morale régulière, mécanique. C'est un des plus beaux succès que je connaisse de la broyeuse, la machine à intoxiquer aux trois engrenages : la nuit, Montmartre, la drogue...

A force d'entendre, autour de lui, les filles et leurs hommes ne parler que de règlements de compte, de coups faits ou à faire, il s'était mis hors de l'équilibre social. Les mots avaient changé de sens pour lui. Le jour où il se dit : "Je vais voler, je vais attaquer quelqu'un pour avoir de l'argent", les mots résonnèrent dans une tête vide, le contrôle qui aurait dû automatiquement se déclencher chez un homme sain, de sa naissance, de son éducation, chez un homme tout court, ne fonctionna pas.

Tout, dans le détail de la



soirée du drame : l'inconcevable orgueil qui l'empêche d'aller demander secours à ses parents, l'invraisemblable assemblage de pensées qui fait que ce garçon intelligent, entre la petite humiliation d'aller faire amende honorable à sa mère et la folie d'assaillir un bijoutier, n'hésite pas et se fait criminel, la stupidité, la maladresse, l'agression elle-même, la sauvagerie révoltante de l'assassinat, tout tend à prouver que Gauchet à ce moment-là n'était plus normal. L'affaiblissement moral, à ce degré, s'appelle de la folie. Un fou pénalement responsable parbleu, mais un fou. Son état n'est pas une excuse, ce n'est qu'explication. Car rien ne peut excuser son crime. Il était indéfendable. La société ne pouvait pas ne pas frapper impitoyablement le gigolo sanglant de la nuit de novembre dernier.

Seulement, ce n'est pas le même qui est passé en Cour d'assises.

La dernière apparition du Gauchet hideux a été en décembre, le jour de la reconstitution du crime. Il était sevré de drogue depuis huit jours, il était lamentable, décomposé. Le front bas, les yeux sournois. Une épave. Peut-être n'avait-il pas le courage d'avoir des remords.

Alors, il y a eu dix mois de prison, de solitude. Quand il ne dormait pas, il travaillait de ses mains, il était forcé de penser. Il a eu presque tous les jours la visite d'un homme volontaire, ardent à le secourir, à le mettre en présence de sa conscience, son avocat, M^e Campinchi. Surtout, il s'est désintoxiqué. Il a repris, physiquement et moralement, un équilibre. Il s'est soulevé, stupéfait de la boue où il était tombé et qu'il avait ensanglantée.

Dans les lettres qu'il a écrites tous les jours à ses parents, à son avocat, et dont j'ai vu quelques-unes, interminablement il raconte sa vie, avec des détails puérils. On sent qu'il voudrait reconstituer pour lui-même l'enchaînement de sa déchéance, qu'il cherche à comprendre comment il a pu en arriver là.

Au sortir de cette cure, il y a eu la Cour d'assises, l'étalage du crime qu'il ne comprenait plus. Le geste était trop atroce, la mémoire du mort réclamait justice, le magnifique effort de Campinchi ne pouvait pas le sauver. Il était condamné à l'avance, par les faits.

Mais son attitude à la fin du procès, depuis, devient normale. Lucidement, il mesure le forfait. Il sait qu'il s'est rayé de la vie, lui-même, le soir sanglant de l'hiver dernier. Il ne veut plus que mourir, il réclame l'oubli définitif. Quand ses défenseurs, M^e Campinchi et Delauney, ont insisté pour qu'il signe son pourvoi en cassation, il a dit :

— Non, c'est inutile. C'est moi qui vous demande une dernière grâce. Faites hâter mon exécution.

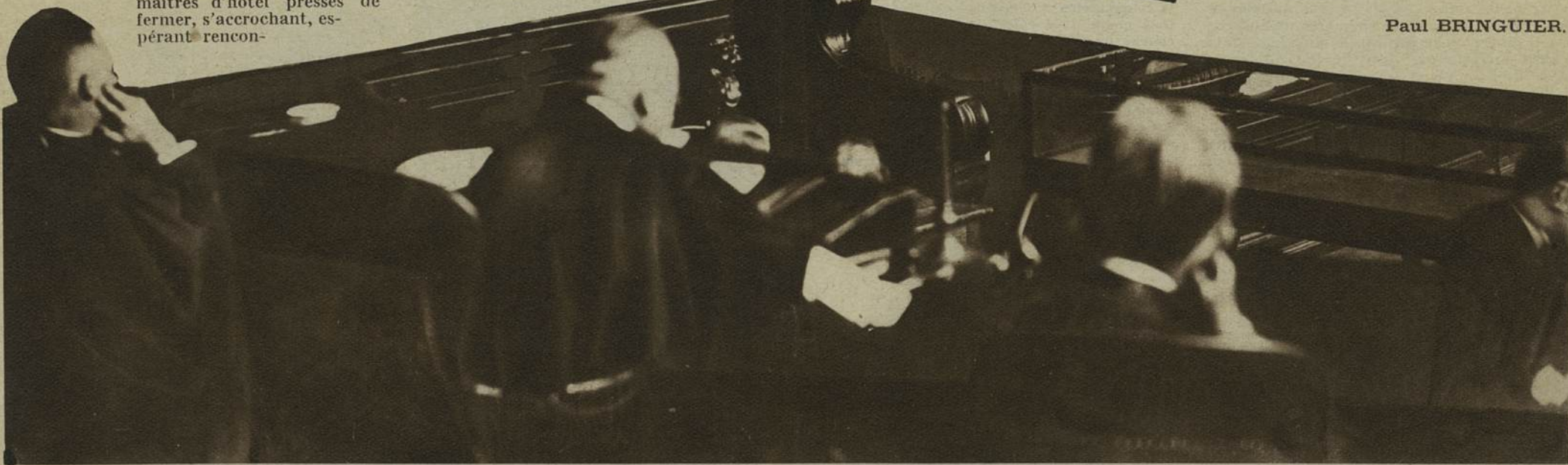
Et les jurés ont senti tout de même le drame de ce dédoublement de personnalité, puisqu'ils ont signé, à peu près tous, un recours en grâce en faveur de Gauchet.

Cette grâce, l'aura-t-il ? Le Président de la République le laissera-t-il, malgré lui, en face de l'image tragique du passé ?

Tous ceux qui l'ont connu l'ont perdu. Qu'il passe sous le couperet ou qu'il aille en Guyane expier plus durement le crime de l'autre, cela n'a plus beaucoup d'importance.

Il ne restera de lui qu'un cas, cruel, déchirant, inhumain.

Paul BRINGUIER.



Le magnifique effort de M^e Campinchi ne le sauva pas.



Le concierge de la rue Mozart dépose à la barre.



Le greffier donne lecture de l'acte d'accusation.



Carmen quitta l'hôpital pour venir le défendre.



M^e de Moro-Giafferri refusa d'accabler le meurtrier.

LE

II. (1)

Le chemin des bambous

Cayenne (été 1931) (de notre envoyé spécial).

EST le triangle de la mort, à la pointe de l'hôpital du bagne. Au sommet, loge la lèpre; la folie occupe l'angle de gauche; la tuberculose, celui de droite.

L'Homme Puni qui passe le seuil de ces pièces est un homme perdu; son châtement tire à la fin. Il a d'ailleurs payé plus qu'il ne devait. Condamné par un jury, pour avoir tué une femme dans un moment de jalousie, ou forcé une porte, un soir qu'il avait faim, ou pour avoir, une nuit, guetté quelque passant dans la rue (son domaine depuis son enfance abandonnée) un homme fut embarqué un jour sur le *La Martinière*, à Saint-Martin-de-Ré. La société se débarrassait de ce membre infirme qui pouvait fausser sa marche. Elle l'envoyait sur la terre d'expiation. Tout était bien. Mais rien ne disait dans le contrat ainsi passé par devant la Cour d'assises entre la société et le criminel que celui-ci devait être puni par la lèpre, la tuberculose, ou la folie.

Pourtant Baudry Léon, matricule 39.028, est là au sommet du triangle de mort. Il n'a déjà plus de mains, mais des griffes, et sa figure n'est qu'un masque monstrueux de cire que rongent des plaques verdâtres ou rosées. Ses oreilles transparentes, décollées, ne semblent tenir à sa tête que par miracle. Je redoute si fort qu'elles ne tombent là, devant moi, sur les dalles de pierres, que je supplie le docteur Bidot de nous éloigner.

— Un beau cas ! me confie-t-il à voix basse comme s'il craignait que le lépreux n'entendît ses paroles; l'hansénisme...

De rauques supplications coupent la démonstration médicale du capitaine-major Bidot.

Charles Becht, matricule 13.606, entre en agonie. Le bacille de Koch le dévore avec la même certitude et la même virulence que le bacille d'Hansen ronge Baudry. Cela se voit moins mais s'entend davantage. Quand il toussait, sa poitrine résonne comme une caisse où l'on aurait fait le vide. Que peut-il y avoir encore là-dedans ? Plus de poumons à coup sûr qui tapisseraient d'air la carcasse aux côtes saillantes. Mais peut-être un cœur.

— Donne-moi une piqûre, monsieur le major, dit-il dans un souffle éperdu; je t'en supplie...

C'est un nègre encore jeune. Un soir — il y a bien longtemps de cela — qu'il était parti sur une pirogue avec deux autres noirs du village, il revint seul. Il eut beau jurer que ses deux compagnons étaient tombés accidentellement dans le Niger, il fut empoigné par deux soldats noirs, jeté dans une case de pierres qui servait de prison, puis jugé sommairement par un tribunal colonial et expédié ici.

— Il veut voir le Père Renault, dit au major Bidot un condamné faisant fonction d'infirmier à l'hôpital de la transportation.

— C'est bon ! que le porte-clés aille chercher le Père Renault.

Marcel Picart, matricule 15.916, Picart, dit « le masque », écoute et regarde cet homme mourir. Baudry, le lépreux, bien qu'il se tienne debout sur le devant de sa porte, ne peut voir Becht. Il lui faudrait descendre trois marches, traverser une petite cour, remonter trois marches encore pour se trouver sur la base du triangle, sur le palier où sont les chambres du tuberculeux et du fou. Si la curiosité le poussait à faire ce geste malheureux, il serait immédiatement chassé de l'hôpital et renvoyé à l'ilot St-Louis. Qu'il reste paisible à la pointe du triangle et il mourra confortablement dans un lit propre avec autant de purgations, de boîtes de lait et de piqûres de chaulmoogra qu'il en peut désirer. Mais, ainsi, il ignorera si cet homme qui râle à dix mètres de lui n'a pas vécu des mois, des années dans la même case, s'ils n'ont pas ensem-

(1) Voir DÉTECTIVE N° 155.

Le médecin-major Bidot (le premier à droite) devant l'hôpital des îles du Salut.



ble cassé les cailloux entre Macouria et Tonate, s'il n'ont pas, côte à côte, d'un même effort que leur faiblesse rendait à peu près imperceptible, tiré, au commandement, sur un licol au bout duquel pendait une bille d'amourette ou de bois de rose.

Marcel Picart n'a pas de ces débats de conscience. Il est fou.

La vie pour Picart se présentait assez bien, à sa sortie du régiment. Il était beau, il était jeune; il avait des amis bien « fringués » qu'il retrouvait souvent à la « Belle Polonoise », rue de la Gaité. Ces amis avaient des femmes qui arpenaient les trottoirs de l'avenue du Maine et du boulevard du Montparnasse, afin qu'ils pussent jouer aux courses, au billard et ne pas manquer une séance de boxe ou de vélodrome. Ils faisaient honte à Picart de ses vêtements de « turbin ». Une nuit, l'un des railleurs lui présenta une petite brune aux yeux brillants de fièvre :

— Elle est à marier !

Ce fut facile. Picart devait avoir des aptitudes pour le métier de « mac » qui lui plût tout de suite. Il mit, à l'exercer, une habileté, une intelligence rares à l'époque — cela se passait vers 1910 — et il eut bientôt une femme et deux « doublards ». La femme, en maison, faisait un travail moins pénible que les autres qui « tapinaient » sur la rive gauche. Mais Picart ne tint pas le pavé. Comme beaucoup d'autres souteneurs, il eût pu, à la suite de quelques fâcheuses histoires, s'en tirer avec la « relègue » en Guyane, ce qu'on appelle se « laver les pieds ». Mais un coup de couteau donné un soir — un accident, comme disent les bagnards, indulgents à eux-mêmes — lui valut de passer en Cour d'Assises et d'être condamné aux travaux forcés.

De ce jour, son beau visage, « sa belle petite gueule » qui jusque-là avait servi fit son malheur. Dans la case, il fut assailli de sollicitations pressantes et brutales; il céda, une nuit qu'un farouche forçat, un ancien bataillonnaire, lui posa nettement le dilemme : l'amour ou le poignard.

Comme il était lâche, il repoussa le poignard et n'eut pas trop à se plaindre, les premiers temps, de son infamie. Le bataillonnaire faisait l'ouvrage pour deux : le stère, s'ils étaient dans les bois; le mètre de terrassement, s'ils se trouvaient sur la route coloniale. Lui, tenait l'argent du ménage, se baignait souvent pour garder sa peau fraîche et se livrait aux exercices violents pour entretenir ses muscles. Mais l'ancien « bat d'af » était jaloux. Il exigea, sous la menace d'un couteau dont il jouait pour un oui, pour un non, que Picart se fit tatouer sur le visage un masque afin qu'il fût défiguré et que les autres bagnards n'eussent plus envie de ce monstre.

Les ans passèrent. Le bataillonnaire mourut. Picart, d'homme en homme, tomba dans la plus ignoble des prostitutions. Méprisé de tous, battu souvent, il eut plusieurs fois l'idée de se donner la mort. Il n'en avait pas le courage. Ce fut plus terrible encore à sa libération. Ce masque d'ignominie dont tout le bagne — libérés et fonctionnaires compris — connaissait l'histoire, lui devint intolérable.

Beaucoup de transportés se livrent à la pèderastie, c'est entendu, mais ils s'efforcent de sauver les apparences et même, dès qu'ils sont libérés, ils mettent tout en œuvre, ils sacrifient leur pécule et hypothèquent leur travail futur pour essayer de trouver une femme noire, pour redevenir normaux. Lui ne pouvait pas. La mélancolie, qui l'étreignait déjà depuis des ans, s'accroissait : il tomba fou.

■ ■ ■

Le Père Renault est venu à temps administrer le tuberculeux. A sept heures du soir, il était là, tout menu, tout cassé, tout chevrotant, sur la couche de Becht; il psalmodiait des prières ou disait des paroles consolantes que je ne distinguais pas. C'est vers deux heures du matin que Becht a dû mourir et quand « le masque », quand Picart, le fou, n'entendit plus les plaintes affreuses du tuberculeux, il fut pris sans doute d'une peur si grande qu'il se pendit.

Le porte-clés arabe, en faisant sa ronde, découvrit d'abord le pendu. Il était quatre heures du matin; le corps était encore chaud. Il coupa le drap, courut à l'autre lit pour demander à Becht s'il avait entendu ou vu quelque chose. Le corps de Becht était froid.

A la sortie de l'hôpital, le corbillard du forçat est traîné « aux bambous ».



L'allée des bambous, à St-Laurent-du-Maroni, que tout bagnard, mal nourri, sans hygiène, miné par la fièvre ou le remords, finit par prendre un jour ou l'autre.

HOMMES



Le lépreux n'a déjà plus de mains, mais des griffes, et sa figure aux oreilles décollées n'est qu'un masque monstrueux que rongent des plaques verdâtres ou rosées.



De loin, il appela Baudry :
— Tu n'as rien entendu ?
— Rien ; il est mort ?
— Oui !
— Et le tuberculeux ; on ne l'entend plus gueuler ?
— Il est mort aussi, cria le porte-clés.
— Elle est gaie, ta « tôle », dit le lépreux.
Quinze jours après, Baudry, à son tour, prenait le chemin des bambous.

■ ■ ■

Quel délégué de l'administration pénitentiaire imagina qu'en faisant sortir les convois par une petite porte, sur le derrière de l'hôpital de la transportation, un curieux ne pourrait voir ce défilé quotidien de morts ? Pour ma part, ayant déjà des intelligences dans l'hôpital, j'étais prévenu, dès 7 heures du matin, de la mort de Picart et de celle de Beckt ?

Un condamné était accouru à l'hôtel de Verdun. Il n'avait que la place des Palmistes à traverser.

— L'enterrement aura lieu cet après-midi à 3 heures. Passez derrière l'hôpital. Vous me verrez sur la pelouse.

Je l'y trouvai, en effet.

— Attendez là. Ils vont sortir tout à l'heure. Vous n'aurez qu'à les suivre jusqu'au cimetière. Je ne peux pas rester auprès de vous, à cause du surveillant.

Bientôt, une porte basse, percée dans le haut mur d'enceinte de l'hôpital, s'ouvre, laissant passer une petite voiture à bras couverte et close, du côté opposé aux brancards, par une porte à double battant ; elle est, dans son modèle plus léger, assez semblable aux voitures cellulaires ou mieux aux voitures pleines de glace qui circulent dans Paris. Un forçat tient les brancards. Un autre pousse à la roue. Le surveillant de service à l'hôpital de la transportation, un infirmier, un porte-clés, suivent. Derrière eux, trois enfants passent la porte. Tout émerveillé de découvrir soudain l'Océan presque à leurs pieds, ils rient, tapent des mains. Ce sont les deux jolis enfants du docteur Boyer et celui — beau comme un chérubin — du surveillant militaire de l'hôpital. La mort ne les impressionne pas. D'ailleurs, la mort d'un bagnard n'impressionne personne à Cayenne ou à Saint-Laurent.

Le convoi s'ébranle. Au coin de la place des Palmistes et de l'hôpital, le surveillant, l'infirmier et les beaux enfants nous abandonnent. Nous ne sommes plus que quatre, rue Lalouette : les deux forçats qui traînent cet étrange corbillard, le porte-clés qui les surveille et moi que tout étonne : le silence des cloches, l'indifférence des passants et la marche sautillante des urubus — ces petits vautours noirs — qui, ayant senti le cadavre, sont venus grossir le cortège et apportent la seule teinte de deuil et d'horreur. Personne ne prend garde à l'enterrement. Pas une tête ne se découvre. Il est vrai de dire que la mort d'un forçat est ici d'une banalité éœurante et qu'à moins de vouloir se suicider, il ne faut, sous aucun prétexte, enlever son chapeau de paille ou son casque à trois heures de l'après-midi. Au cimetière, je croyais retrouver le père Renault, mais le vieux prêtre est si faible qu'il ne peut être là, à chaque inhumation. Si l'on exigeait sa présence, il faudrait bâtir son presbytère dans la nécropole de Cayenne et lui imposer de ne jamais faire la sieste.

L'entrée du cimetière de Cayenne est belle, avec ses grands arbres, ses plantes exotiques et sa lourde grille en fer forgé. Des cèdres géants, des palmiers, qui remplacent les sapins noirs et les saules pleureurs de nos cimetières, ombragent les tombes bien entretenues.

Les forçats ont accéléré l'allure.
— N'allez pas si vite ! crierai-je à l'un d'eux qui me répondit :

— Ce n'est pas notre coin, ici ; nous ne voulons pas que le gardien nous engueule.

Ils courent presque, comme s'ils venaient de voler quelque chose. Ils viennent, en effet, de voler un peu de majesté, un peu de recueillement et un peu de mystère à ce cimetière des civils guyanais, à la tombe de Galmot, éternellement fleurie, à celle d'un gouverneur, d'un riche négociant, en circulant dans leur accoutrement grotesque et vil, avec leurs pieds nus, leur boîte qui bondit sur les pierres, s'enfonçant dans les trous, et à l'intérieur de laquelle tressaute bruyamment le cercueil de bois blanc.

Leur coin est beaucoup plus loin, en bordure d'une allée de bambous, sur une sorte de savane

à demi noyée où des trous ont été creusés de place en place, au jugé, et qui sont remplis d'eau. C'est là le cimetière du baigne, en contrebas de l'autre et déjà si loin qu'il n'est pas possible de s'y tromper. L'idée ne viendra jamais à personne de venir prier là, de déposer des fleurs sur cette savane où l'on ne voit que quelques grossières croix de bois, sans un nom, sans une inscription.

Une corvée de bagnards fossoyeurs nous attend. Le cercueil est tiré de la voiture. Quatre hommes s'en emparent.

— Attention ! Un, deux, trois !

Et ils laissent tomber la bière dans le trou d'où jaillit une grande gerbe d'eau.

— Si vous croyez que c'est facile de boucher la tombe, maintenant, avec toute cette flotte !

Un autre s'est approché de moi :
— Hein ! l'égalité devant la mort ; vous pourrez dire que vous avez vu ça : un trou plein d'eau, dans une savane bordée de bambous, c'est assez pour la tombe d'un forçat !

C'est peut-être assez, en effet, mais ça n'est pas beaucoup. Dans les maisons de correction, l'enfant mort a une place marquée dans le cimetière civil ; une délégation de petits camarades suit le convoi. Dans les prisons, les co-détenus du mort tournent autour de la cour au centre de laquelle on a placé le cercueil. A Saint-Martin-de-Ré, une patache anachronique et branlante mène le cercueil au cimetière, au pas lent d'un cheval étique ; une cérémonie religieuse se déroule à la chapelle et l'aumônier récite les prières des morts. Ici, dernier maillon de la chaîne infamante, il n'y a rien qu'un trou plein d'eau et que quatre forçats pressés d'en finir pour recevoir le damné...

■ ■ ■

Tout, au baigne, mène « aux bambous ». Le forçat qui abat, dans la brousse, le bois de rose, l'amourette, le bois serpent, le satiné, le teck, l'ébène — toutes ces richesses — ; celui qui fait le stère dans les chantiers pénitentiaires ; celui qui, près des criques, assure le charroi de ces essences rares, s'arrête un jour de travailler. Il grelotte ; ses jambes flageolent sous son torse maigre :

— Chef, je n'en peux plus !

Il a posé son sabre d'abattis et ses yeux brillants de fièvre fixent le surveillant avec crainte. Le paludisme et l'anémie palustre le tiennent jusque dans les moelles et ne le lâcheront plus. Mal nourri, sans hygiène, il lui faudra, un jour ou l'autre, prendre « le chemin des bambous ».

Il ira aussi « aux bambous », le forçat que la réclusion à Saint-Joseph a rendu scorbutique et celui qui, à force d'aller pieds nus, a le ventre rongé d'ankylostomes et celui que la peste blanche a pris ici pour lui ronger les chairs et le faire fondre peu à peu. Il ira « aux bambous », le forçat affamé, le forçat alcoolique, le forçat syphilitique, le forçat tuberculeux. S'il avait été convenablement nourri, s'il n'avait point vécu dans une insupportable promiscuité, peut-être le bacille de Koch, celui de Hansen, l'ankylostome, la larve d'anophèle, n'eussent-ils pu entamer son organisme. Peut-être eût-il évité le trou noyé de la savane aux bambous, s'il avait eu dans son alimentation plus de calories, dans son existence moins de contacts avec des gens physiologiquement très tarés ; s'il avait vécu dans une case plus claire, mieux aérée ; s'il avait pu dormir sur un hamac propre et boire autre chose que de l'eau polluée.

Mais rien n'a plus d'éloquence que quelques chiffres. L'administration pénitentiaire, jalouse de rester seule à savoir à quoi s'en tenir là-dessus, n'en communique pas aux journalistes. Tout se sait pourtant ; une telle décimation, un tel gaspillage de vies laissent des traces.

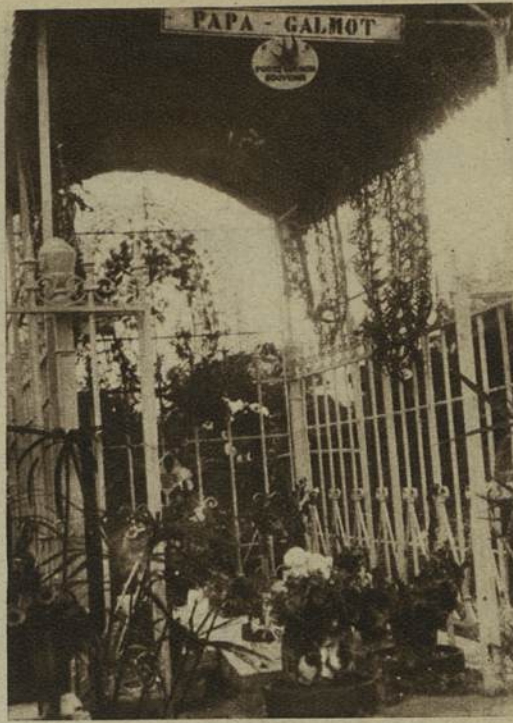
A la fin de l'année 1925, la population pénale était de 5.901. Deux convois l'augmentaient de 1.034 transportés et de 251 relégués en l'année 1926, ce qui portait l'effectif à 7.186.

Or, l'administration pénitentiaire communiquait qu'au 31 décembre 1926 l'effectif pénal était de 5.975.

En un an, 1.211 transportés avaient disparu. Croyez-vous que j'ai choisi, pour les besoins d'une douloureuse démonstration, une année particulièrement fertile en décès ?

D'autres chiffres répondent pour moi :
Le pourcentage pour mille de la population pénale fut en 1926 de 79,83. Il montait en 1927 à 103,75 et se stabilisait, en 1928 et 1929, aux environs de 102. Dans la même période, la moyenne de mortalité des civils en Guyane était de 24,42, 21,34 et 24,90 pour mille ; la moyenne de la mortalité des surveillants militaires, des gendarmes, des soldats durant ces trois ans était strictement nulle chez les gendarmes ; de 3,92 pour mille chez les soldats et de 8,57 pour mille chez les surveillants.

Pour en finir avec les chiffres, il suffit d'ailleurs d'écrire que, depuis l'existence du baigne en Guyane, le nombre de forçats n'a pas varié,



Ci-dessus, à gauche : Le cercueil va être jeté dans un trou plein d'eau ; la tombe du forçat, sur laquelle une équipe de bagnards jette quelques pelles de terre.

Ci-dessus, à droite : La tombe magnifiquement entretenue de « papa Galmot », idole des Guyanais.

qu'il reste — libérés et relégués compris — d'environ 5.000 alors que chaque année débarquent, à Saint-Laurent-du-Maroni, huit cents Hommes Punis, venus de la Métropole ou de l'Algérie.

■ ■ ■

Il n'y a pas que les microbes, il n'y a pas que les épidémies et que la faim pour tuer en Guyane.

Quand Albinet meurt fou à l'île Royale ; quand Charles Morin se pend dans une cellule de la réclusion à Saint-Joseph, ce n'est pas la maladie qui les a tués. C'est la douleur, c'est le remords. Quand Paul Boppe meurt presque tout de suite après la baignade des forçats, à l'île Royale, l'incapacité qu'il avait de vivre dans ce milieu y est bien pour quelque chose, car il ne fut pas, comme on l'a prétendu, happé par un requin.

C'est de douleur aussi qu'est mort Mestorino. Hospitalisé par le médecin-major Bidot, alors médecin-chef aux îles du Salut, Mestorino présentait une plaie

provoquée de la jambe : maquillage avoué.

Au médecin qui lui demandait pourquoi il s'était ainsi mutilé, il répondit :

— Je n'en peux plus ; j'ai horreur de l'entourage ; je ne peux plus vivre dans la case.

Le médecin-major Bidot le soigna avec sollicitude. Et lorsque Mestorino sut qu'il lui faudrait bientôt quitter l'hôpital, retourner dans la case, il eut une violente crise de désespoir et mourut. Il n'alla pas « aux bambous » car, aux îles, il n'y a pas de cimetière ; les corps sont jetés à l'océan et les requins les dévorent.

J'ai sous les yeux une note du médecin Bidot sur Mestorino. Elle se termine par ces mots :

« Il était d'une très grande douceur et ses yeux avaient un reflet particulièrement « néril. Mestorino est mort de la case... »

(A suivre.)

Marius LARIQUE

Lire la semaine

prochaine :

Une nuit

dans

la « case »

Copyright 1931

by « Détective ».

FATS DIVERS

Le drame de Castelnaudary

Carcassonne
(de notre correspondant particulier).
Le mystère qui régnait autour du drame de Castelnaudary est éclairci.

Pierrette Guillot et Paul Barthe, qui tombèrent atteints d'un coup de revolver à la tempe, le 6 octobre, dans la chambre conjugale de M. Guillot, juge d'instruction à Castelnaudary, père de la jeune fille, à la suite d'une violente scène de rupture, sont morts.

Paul Barthe avait voulu rompre brusquement les fiançailles avec Pierrette. Celle-ci, s'emparant du revolver de son père, fit feu sur le jeune homme, qui s'écroula, mortellement atteint; elle tourna ensuite l'arme contre elle-même et se donna la mort.

Pierrette, cependant, vivait encore quand sa mère et sa tante, Mme Guérin, entrèrent dans la chambre; on l'emporta. Elle rendit le dernier soupir à l'hôpital, deux heures après, sans avoir repris connaissance.

Telle est la version que donnent maintenant Mme Guillot et sa sœur qui, les premières, entrèrent dans la chambre du drame. On sait qu'elles avaient fait, au début, des



C'est Pierrette Guillot qui abattit Paul Barthe d'un coup de revolver.

dépositions embrouillées, et tellement qu'on se demandait au juste ce qui avait pu se passer, si même le meurtre de Paul Barthe n'était pas dû à une tierce personne.

M. Guillot, sentant combien la rumeur publique était cruelle pour sa famille, prit la résolution de convertir sa femme à la vérité. Aussi, quand la brigade mobile de Montpellier, envoyée par le parquet général de cette ville pour reprendre l'enquête, appela M. Guillot, un revirement se fit.

M. Dome, commissaire de police, recueillit, cette fois, de la bouche de Mme Guillot et de sa sœur, une version, un récit plausibles. Les deux femmes, qui aimaient Pierrette avec une égale tendresse et avaient, d'un commun accord, voulu sauver sa mémoire, confessèrent au milieu des larmes que Pierrette avait tué son fiancé et s'était ensuite donnée la mort.

Quelles sont les causes du drame? Ceci est plus délicat. La jalousie du jeune homme est certainement le moteur de la querelle; un fait nouveau a été la déterminante de la rupture.

On a dit que Paul Barthe avait reçu une lettre anonyme accusant gravement la jeune fille. On n'en sait rien. Malgré d'actives recherches, ce document n'a pas été retrouvé. Il n'a probablement pas existé.

Il est plutôt permis de croire que quelqu'un a tenu des propos inquiétants à Paul Barthe et que celui-ci a demandé des explications à la jeune fille.

Mlle Guillot a dû lui opposer son amour-propre et sa fierté. Sur quelque réplique un peu vive du fiancé, l'irréparable s'est produit.

A. C.



M. Dome, commissaire de la brigade mobile de Montpellier.

L'exécution de Ben Driss

À l'aube du jeudi 15 octobre, la guilotine s'est dressée sous les marronniers du boulevard Arago, pour la trentième fois depuis le début du siècle.

La tête qui tomba fut celle du Marocain Ben Driss accusé de l'horrible assassinat de la rue de Ponthieu. On se souvient que, voici onze mois, exactement le 19 novembre 1930, on trouva, sauvagement mutilée dans son établissement, la tenancière d'un café-restaurant, Mme Delaure qui, circonstance plus tragique encore, était sur le point d'être mère.

Le lendemain, on arrêtait le chauffeur marocain Laouissine qui se disculpa sans peine mais désigna à la police un de ses compatriotes et amis: Mohamed Ben Driss, âgé de 38 ans, comme auteur probable du crime.

Ben Driss, appréhendé quelques jours plus tard sur le champ de course d'Enghien, rejeta à son tour la culpabilité sur Laouissine. Mais il y avait contre lui une empreinte malencontreuse relevée sur l'arme du crime, un témoignage précis, et toute une série de dépenses disproportionnées avec le peu qu'il gagnait. Il nia durant toute l'instruction et, aux Assises, il se défendit avec une violence extraordinaire.

— J'avais gagné 13.000 francs aux courses et j'étais libre d'acheter ce qu'il me plaisait. L'empreinte n'est pas la mienne. Quant aux témoins, ce sont tous des menteurs!...

Telle fut sa défense. Insuffisante, sans doute, puis que M. Doumer, que l'on dit enclin à la clémence, refusa de signer sa grâce.

Et jeudi, à trois heures du matin comme les barrages s'établissaient et que les agents dénichaient dans les marronniers quelques « resquilleurs » macabres, M. Deibler, accompagné de ses trois aides, arrivait à la Santé dans sa limousine jaune et noire.

Peu après, revêtus de leur salopette de « travail », les seconds du bourreau ressortaient de la prison dans le petit fourgon noir traîné par deux vigoureux pecheurons de la maison.

Puis, une à une, à la lueur vacillante des lampadaires, les pièces du sinistre tranche-tête furent amenées sur la chaussée et, sans un coup de maillet, sans un bruit, la machine rouge s'éleva.

Mohamed Ben Driss, l'assassin de la rue de Ponthieu, a expié son forfait.



Emmanuel CARRIOT.

Phénomène étrange dû à l'Hindou Hamid Khan



« Il y a presque deux mois que je suis allé consulter Hamid Khan. Il a lu mes pensées mot pour mot et m'a prédit mon avenir d'une façon très exacte. Je perdais des sommes énormes dans mes affaires et j'étais à la veille d'une faillite qui eût été pour moi une chose fatale. Hamid Khan m'a promis son aide dans la reprise de mes affaires et je suivis ses conseils. Phénomène curieux, il m'a débarrassé de très graves soucis et mes affaires sont maintenant en pleine prospérité. Je ne sais comment lui exprimer ma gratitude. » — Signé : G. S.

1° Il prédit l'avenir d'une façon précise; 2° Il lit vos pensées et répond d'une façon remarquable à toutes questions; 3° Il donne les remèdes aux ennuis, aux désespoirs et aux malheurs de toutes sortes.

Consultez-le de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h. 30. Consultation, 100 fr. 8, Av. Friedland (2^e étage). Carnot 24-00.

NUITS FANTASTIQUES
ÉTRANGES RECITS
par R.-A. Dumontpallier
Un livre hallucinant.
Commandez-le à votre Libraire ou envoie Franco contre Mandat de 16 fr. adressé AUX ÉDITIONS — PARIS-GÈNEVE, 20, Rue des Halles (1^{er} Arr.)

AUX AMIS DES DISQUES

LES NOUVELLES AIGUILLES "PORC EPIC" remplacent toutes les aiguilles de phono et pick up sans en avoir les inconvénients. Peuvent jouer cent fois avec pureté inconnue à ce jour et cela sans jamais endommager votre disque. Envoi d'une pochette 42 fr. franco contre mandat ou timbre poste à la SOCIÉTÉ BURMESE, 58, boulevard de Strasbourg, Téléph. Botzaris 36-84 et chez tous les marchands de musique. Echantillon contre mandat de deux francs.

Vente directe du fabricant aux particuliers

Prix franco de douane. Fr. 37.- Fr. 60.- Fr. 90.- attaché 1.50
100.000 clients par an — 20.000 lettres de remerciements
Demandes de suite notre catalogue franco gratuit.
Meinel & Herold, Klingenthal (Saxe) 633

JEUNES MAMANS, menacées de perdre votre poitrine de déesse. Vos bébés sevrés, vous avez des seins flasques! Commencez, sans tarder, le traitement scientifique à la CREAM GIVRYL, merveilleuse découverte d'un pharmacien biologiste, diplômé. Rien à absorber. En vente: toutes pharmacies, bonnes maisons et aux LABORATOIRES GIVRYL, 16, rue Tolosane, Toulouse. Le traitement: 70 fr., contre mandat-poste.

NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion L'INFLUENCE PERSONNELLE
sur les autres et à distance
par le Professeur R.-J. SIMARD
Un volume illustré franco recommandé 22 francs
TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE
Un fort volume illustré franco rec. 33 francs
Librairie ASTRA, 12, rue de Cabrol, 1^{er} PARIS (X^e)

IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5^e jour. Écrivez en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, boulevard Auguste-Bianqui, Paris, qui a fait venir d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

CHIENS DE TOUTES RACES
de garde, DE POLICE, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS DANNOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races etc. Toutes races, tous âges.
Vente avec faculté échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier.
SELECT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) — Tél. 604-71

SANS RIEN VERSER D'AVANCE
vous pouvez avoir pour
12 versements de 25 fr.
mensuels de 25 fr.
notre
MONTRE BRACELET DAME en OR Qualité parfaite
Garantie 5 ans sur facture
Au Comptant: 275 frs
Catalogue général N° 32 gratis sur demande
COMPTOIR REAUMUR
78, Rue Réaumur - Paris (2^e)

VOULEZ-VOUS UN STYLO
ÉLÉGANT et pratiquement INUSABLE?...
UN PORTE-MINE AUTOMATIQUE MODERNE ET TOUJOURS PRÊT!...
REMPLISSEZ ET SIGNEZ LE BULLETIN CI-DESSOUS et vous recevrez dans un magnifique écrin, les deux pièces suivantes:

un stylographe "Utilor" (marque déposée), à remplissage automatique, plume en or 18 carats, à pointes d'iridium inusables et
un porte-mine automatique "Utilor" à mine toujours aigüe, les deux articles tout en ARGENT MASSIF ou en métal PLAQUÉ OR laminé, à votre choix. Article riche, incassable, inusable, garanti, gardant toujours sa valeur de métal précieux.

C'est un admirable cadeau que l'on peut offrir en toute occasion: fêtes, anniversaires ou comme étrennes

12 MOIS DE CRÉDIT

Ces deux articles comportent tous les perfectionnements de la technique moderne et sont garantis contre tous vices de fabrication. Ils sont livrés avec un **crédit de 12 mois**, ce qui constitue la garantie la plus effective, aux conditions du bulletin de commande ci-dessous

BULLETIN DE COMMANDE
Veuillez m'adresser la parure STYLO ET PORTE-MINE dans son écrin comme décrit dans l'annonce, en Argent, en Plaqué Or laminé au prix de 168 frs que je m'engage à payer tous les mois par raites de 14 frs jusqu'à complet paiement. Port franco. Frais d'encaissement de 1 fr. par quittance.

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Département _____
Signature _____
Indiquer Argent ou Plaqué Or.

Découper ce Bulletin et l'envoyer à
L'ÉCONOMIE PRATIQUE S.A., 15, rue d'Enghien, PARIS-X^e



Lehmann avait un visage bouffi de grasse, aux traits un peu mous, qui indiquaient la bonté.

DERRIÈRE LA VITRE...

Les rails, serpents luisants, fuyaient sur le talus. Le jour s'était levé, un jour gris et maussade. M. Gossey, propriétaire d'une petite villa, sise à trois cents mètres de la gare de Deuil, ouvrit la fenêtre de sa chambre. De là il apercevait la ligne sombre de la forêt de Montmorency, des coteaux verdoyants et les maisons pittoresques de la banlieue parisienne. Son regard s'attacha un instant à ce paysage familier et à la voie du chemin de fer brillante d'humidité. Il remarqua que le fossé qui, l'année d'aparavant, était nu, s'était tapissé de fougères comme pour dissimuler aux yeux indiscrets les câbles téléphoniques, trahis par des piquets posés de place en place. Cette monotonie de la voie lui parut coupée brusquement par un paquet informe et assez épais qui pouvait provoquer un déraillement.

S'agissait-il d'un attentat ? M. Gossey y crut un instant. La vie des voyageurs est sacrée et il se préparait à courir à la gare, lorsqu'un examen plus attentif lui révéla qu'il se trouvait en présence du corps d'un homme.

Les autorités immédiatement prévenues accoururent. Un homme sur la voie ! On pouvait croire à un accident, mais les premières constatations firent penser à un crime.

Le cadavre portait les traces d'une fracture du crâne et d'un coup violent à la poitrine. C'était celui d'un quinquagénaire de forte corpulence. Le visage bouffi de grasse, aux traits un peu mous, indiquait la bonté. Une petite moustache cachait à peine les lèvres épaisses et sensuelles. La tête était détachée du tronc et n'y adhérait plus que par quelques lambeaux de chair. Le commissaire de la police locale, M. Raymond, M. Gabrielli, commissaire divisionnaire de la police mobile, l'inspecteur Norrest, procédèrent à des investigations indispensables. On sut tout de suite qu'il s'agissait de M. Lehmann, habitant 278, rue des Chesneaux, à Montmorency.

M. Lehmann était un important représentant en cuirs de la place de Paris. Quoique ses affaires eussent subi, depuis quelques mois, les conséquences de la crise générale, elles n'en restaient pas moins prospères. Il atteignait un chiffre mensuel de un million de francs, montant des commandes recueillies chez des industriels. Il avait touché deux ou trois jours auparavant des chèques importants, qu'il avait fait verser à son compte en banque.

C'était un bon vivant. Il avait pris soin de ne pas encombrer sa vie d'une femme légitime, qui lui aurait sans doute imposé une régularité qui n'était pas dans son caractère. Il était pacifique, aimé de tous. Il

avait fait trois parts de son existence. Il consacrait la première aux affaires, la seconde à la bonne table, la troisième aux amours. Son plus grand plaisir, après une discussion ardue et un marché favorable, était d'aller s'installer dans des restaurants cotés, à la « Tour d'Argent », au « Cochon d'Or », ou chez « Foyot », où il commandait un de ces déjeuners qu'il affectionnait, symphonie de plats magnifiques et réjouissants, qu'il arrosait d'un arpegge de vins fins. Il ressemblait à un personnage de Marcel Achard qui voulait exprimer le silence par la musique. Il prétendait trouver des comparaisons musicales pour traduire l'art culinaire. Ses amis en riaient doucement, d'autant plus qu'il était sourd.

Mais lorsqu'il avait ainsi satisfait son appétit et sa gourmandise, il pensait à l'amour. Etant jeune, il avait connu des succès. Maintenant qu'il approchait de la vieillesse, il avait trouvé une affection reposante et lui qui, si longtemps, avait cru qu'il resterait toujours célibataire, envisageait avec plaisir l'hypothèse d'un mariage avec une femme intelligente et agréable. Optimiste, il l'avait toujours été. Il n'avait pas d'ennuis matériels ou intimes ; dès lors, pourquoi se serait-il suicidé ?

On avait admis l'hypothèse d'un accident que l'on expliquait ainsi :

M. Lehmann, descendant en gare de Deuil, avait voulu emprunter un « raccourci » pour gagner plus rapidement le village. Pour cela il devait suivre la voie du chemin de fer. Un train survenant le tamponna, le projeta en avant. La chute put provoquer la fracture du crâne que le médecin légiste avait constatée. Enfin — que l'on nous excuse de descendre jusqu'à des détails trop précis — M. Lehmann, qui était un gros mangeur, prenait quelquefois des pilules laxatives. Est-ce que, cédant à cette influence émolliente, il n'avait pas voulu traverser les rails au moment de l'arrivée d'un convoi !

Car, il avait très peu d'argent sur lui et on l'avait retrouvé. Il avait deux montres : la première en or était écrasée, la seconde en nickel avait disparu.

Accident ? Oui, mais alors, qu'étaient devenus le pardessus gris, la serviette et le chapeau de la victime ?

Voilà pourquoi les commissaires hésitaient.

■ ■ ■

Combien de crimes sont restés impunis ? Ne les alignez pas sur une feuille blanche, ils formeraient un total impressionnant. Rappelez-vous Jack l'Eventreur, l'affaire Koutiepoft, Rigaudin et tant d'autres ! On peut dire cependant que, d'une

façon générale, la police remplit toujours son devoir. Mais, s'il lui est permis d'échafauder des hypothèses, il faut des preuves, des arguments à la justice. M. Lehmann avait-il été assassiné ? Qui pouvait le dire ? S'agissait-il d'un accident ? Qui pouvait l'affirmer, le prouver ? Les déclarations du médecin légiste laissaient place aux deux théories et, faute de pouvoir en choisir une, M. Gabrielli les prit toutes deux.

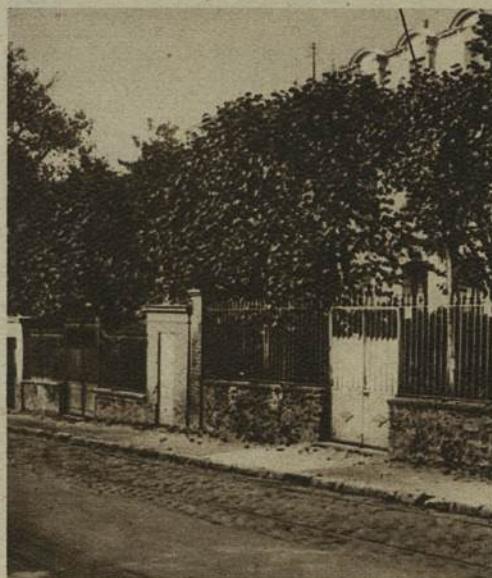
La maîtresse de M. Lehmann avait affirmé que le lundi après-midi — jour de la mort — son amant était venu chez elle. Mais un témoin bienveillant vint affirmer qu'il avait rencontré, le même jour, à la même heure, le représentant en cuirs, en compagnie de deux individus. Enfin, à quel mobile avait obéi M. Lehmann, lorsqu'il se rendait à Deuil, où, suivant ses proches, il n'avait rien à faire ? Y avait-il une maîtresse ? On apprit qu'il avait déjà fait plusieurs fois le voyage ! Était-ce une femme mariée, chez laquelle il avait laissé sa serviette, son chapeau, son pardessus, pour faire une course urgente ?

M. Lehmann était signataire de plusieurs polices d'assurance, dont quelques-unes sur la vie, qui l'obligeaient à verser 250.000 francs de primes annuelles. Pouvait-on y voir une relation de cause à effet ? Mystère ! Mystère auquel se heurtait sans cesse l'infatigable commissaire Gabrielli.

Une déclaration inattendue vient de donner un regain de vie à la thèse du crime.

M. Delavienne, sa femme et sa belle-sœur habitent Deuil. Ce soir-là — la veille du jour où l'on devait retrouver le cadavre de M. Lehmann — ils étaient allés à Paris. Ils en repartirent vers minuit. M. et Mme Delavienne étaient assis, la belle-sœur était couchée. En cours de route, le premier s'aperçut que la vitre du wagon était baissée. Il voulut la relever, mais auparavant se pencha par la portière. La nuit était claire, piquée des mille feux de la banlieue. Au moment où il se retirait, Delavienne s'aperçut que la lumière du wagon de première situé avant le sien venait d'être mise en veilleuse.

Il n'y attacha sur le moment aucune importance. Le trio somnolait, bercé par la marche du train, lorsque les femmes étouffèrent un cri. Le visage d'un homme s'écrasait contre la vitre. Il apparut ainsi quelques secondes, les traits crispés par l'effort musculaire qu'il déployait pour se tenir en équilibre sur le marchepied et pour résister à la vitesse qui pouvait l'emporter. Quand la famille Delavienne reprit ses sens, elle voulut savoir. L'homme se pencha à nouveau par la portière. Il ne vit rien et n'entendit que le bruit du train



Il habitait un petit pavillon, 278 rue des Chesneaux, à Montmorency.



Le commissaire, M. Raymond, questionnant le chef de gare de Deuil.

rythmant la chanson de ses roues. Ils crurent avoir rêvé et se remirent à somnoler, en cadence.

Des minutes passèrent et soudain le même phénomène se renouvela. Il y avait quelqu'un derrière la vitre, quelqu'un qui venait du wagon de première, et qui, accroché aux poignées de cuivre, suivait la route dangereuse et instable. M. Delavienne à nouveau se précipita. Mais l'homme s'était encore évanoui dans l'obscurité complice. A la station de St-Denis, les voyageurs inspectèrent le quai et aperçurent un quidam d'assez forte corpulence qui remettait un portefeuille dans sa poche. Remonta-t-il dans le train ? Ils ne le remarquèrent pas.

Or, il y a encore plusieurs stations entre St-Denis et Deuil. Si M. Lehmann a été assassiné dans le train, son corps y est resté plusieurs heures et il a fallu deux hommes au moins pour le jeter par la portière car il pesait 98 kilos.

Ainsi le mystère reste entier. Si la police conclut à un accident, le meurtrier pourra dormir tranquille. Mais y a-t-il eu crime ?

Questions troublantes que se pose en vain M. Gabrielli.

M. LECOQ.



La voie ferrée, avant la gare de Deuil, à l'endroit où fut trouvé le corps de Lehmann. A droite : la maison de M. Gossey.

ENFANTS - M



La maison de Mme Renaud à Asnières.
M. Brousse et ses chiens sur le pas de la porte du pavillon de Sartrouville.



le gosse, accroché par sa ceinture, a bientôt été étendu sur la rive. Il était temps. Déjà des marques violacées coloraient ses tempes et il avait l'immobilité de la mort !... »

André Fourré ouvrit les yeux. Ses premiers mots nous impressionnèrent d'autant plus qu'ils furent prononcés sur le ton de la supplication.

— Ne me ramenez pas chez « eux », disait-il. Je suis trop malheureux. « Ils » me battent à coups de fouet. Ils ne me donnent pas à manger. Je préfère mourir...

Il fut identifié et on vérifia ses déclarations. C'est justement parce qu'elles ont paru exagérées, c'est parce qu'elles ont révélé une angoisse qui n'a pas seulement son origine dans la peur des mauvais traitements, que le drame de l'enfant désespéré a pris sa signification véritable.

Un simple exposé des faits le démontre mieux que n'importe quel commentaire. Le vendredi, jour du suicide, on découvre que André Fourré vit dans la famille Brousse, avec laquelle il n'a aucune attache. Des habitants de Sartrouville disent le plus grand mal de ses nourriciers : peut-être n'est-ce là que de la calomnie : ils les accusent de maltraiter l'enfant. A l'appui de leurs déclarations malveillantes, ils invoquent deux interventions du commissaire de police de Sartrouville. André Fourré, disent-ils, est parfois livré aux chiens ; la nuit, on le prive de sommeil ; il s'est présenté à l'école avec les stigmates de son martyre, des blessures et des marques de coups. On retrouve, en effet, trace de ces accusations, pour la plupart anonymes. Par deux fois, M. Brousse, qui est employé aux chemins de fer, a été confronté avec l'enfant et, par deux fois, l'enfant l'a innocenté. M. Brousse, une troisième fois convoqué par les gendarmes, réclame une justification nouvelle.

— Je ne sais pas ce que veut dire ce petit. Il était parti pour aller aux commissions et nous ne l'avons pas vu revenir. Pourquoi serait-il malheureux ? Certes, il m'est arrivé de le punir, mais sans excès.

Quelle était l'odyssée de l'enfant sans parents ? M. Brousse l'expliqua sans se faire prier.

— Il a été mis en nourrice, il y a sept ans, chez ma belle-mère, Mme Faré, une paysanne de l'Indre, puis sa mère a disparu. Ma parente étant morte, qu'allait devenir ce petit ? Je l'ai recueilli. Aurai-je donc à regretter d'avoir été charitable ?

— André Fourré n'a-t-il donc pas revu sa mère ?

— Jamais !... Ces propos étaient enregistrés lorsque Mme Fourré — la mère de l'enfant — reparut. On eut l'impression qu'elle était dans les meilleurs termes avec les nourriciers qui prétendaient ne pas la connaître. Elle les déchargea assez rapidement de l'accusation d'avoir torturé un enfant que, déclara-t-elle, elle avait recherché vainement, et, par ailleurs, un médecin légiste, commis à l'examen du désespéré, fit un rapport formel : André Fourré avait des ecchymoses, mais elles pouvaient lui avoir été faites par ses sauveurs. Mme Fourré, qui a quatre enfants, emmena avec elle le petit André, mettant peut-être fin à son angoisse. Car qui saura jamais les causes réelles d'un chagrin qui fut assez obsédant pour qu'un enfant songeât à s'en débarrasser, en recourant au suicide ? Qui saura jamais si les plaintes, peut-être fausses, que André Fourré exprima en revenant à la vie, sur une berge de la Seine, ne cachaient pas des tourments d'ordre affectif, auprès desquels les tortures physiques comptent peu ? Cet imbroglio était dénoué lorsqu'un au-

tre drame créa un profond mouvement d'opinion. Une femme, Mme Renaud, qui habite une maison de briques, à Asnières, fut arrêtée sous l'inculpation d'avoir maltraité son enfant, Gisèle, une petite fille de trois ans. La brigade de l'enfance, que le préfet de police vient de créer et dont il a confié la direction à M. Priolet, avait fait une enquête à la suite d'une dénonciation formelle et les résultats qu'elle obtint chargeaient lourdement la mère coupable et son mari. On accusait Mme Renaud de battre son enfant, de ne pas la nourrir, de l'abandonner à la vermine ; on l'accusait de l'attacher sur un banc quand elle quittait sa maison, et de la laisser, ainsi ligotée, pendant de longues heures. On donnait pour prétexte à cette cruauté les conséquences d'une pauvre histoire d'amour. Tandis que je vis passer devant moi Mme Renaud, enchaînée, quel qu'un évoqua cette histoire...

— Gisèle, que Mme Renaud avait eu d'un premier mariage, fut bien soignée jusqu'au jour où son beau-père entra dans la maison, c'est-à-dire trois jours après l'enterrement de son père véritable. Elle commença à être maltraitée lorsqu'un frère lui naquit de la nouvelle union de sa mère. Elle est aujourd'hui si malingre, si chétive, si affaiblie, qu'elle n'a plus la force de parler. Les policiers, avant d'arrêter sa mère, ont pensé à lui donner un peu de lait. Elle était affamée comme une bête errante...

J'hésitais à croire qu'une telle indignité fût possible. Hélas, les drames de l'enfance martyre, que la presse révèle au hasard de l'information journalière, ne sont que peu de chose si on les compare à tous ceux qui sont évoqués, à huis-clos, par les magistrats du tribunal pour enfants, lorsqu'ils ont à prononcer contre des parents cruels la peine de la déchéance paternelle.

Je citerai entre autres deux histoires récentes, que je connais particulièrement bien pour les avoir vécues. Il n'y a pas très longtemps, comme j'étais en conversation avec M. Bafos, substitut du tribunal pour enfants, un inspecteur de police lui fit savoir qu'il demandait à être entendu d'urgence.

— Pouvez-vous faire hospitaliser aujourd'hui même une petite fille dont nous ne savons que faire ? dit-il. Son père vient de mourir. Nous l'avons trouvée dans les bras du cadavre. Sa mère l'avait placée là pour qu'elle se tînt tranquille, tandis qu'elle allait boire dans les cabarets des environs. Nous avons arraché cette marâtre à son comptoir pour la conduire en prison, mais nous avons dû l'aider à marcher, tant elle titubait...

J'ai été témoin de la deuxième histoire, il y a peu de jours. Elle eut pour décor une nuit de Montparnasse. Je fus accosté, vers une heure du matin, par un homme et par une femme pauvrement vêtus, qui demandaient l'aumône. La femme tenait un poupon, à peine âgé de six mois, dans ses bras : je ne fus pas, cette nuit-là, le seul à vider dans sa poche le contenu de mon gousset. L'homme et la femme se plaignaient d'être sans gîte et sans pain : je les invitais à se rendre au commissariat le plus proche, afin que fût prévenu le service d'assistance et qu'on leur procurât un lit. Le hasard me les fit de nouveau rencontrer huit nuits plus tard, à la même heure. L'enfant, éveillé et grelottant, servait toujours de paravent à leur mendicité...

Ce gosse, ballotté dans ses loques, qui luttait vainement contre le sommeil, m'a fait penser à ces autres enfants que l'autre année j'ai

vus dans des cours sévères, dans des cahots, derrière des grilles, et dont j'ai raconté aux lecteurs de *Défective* la triste vie. Ce souvenir hallucinant prolongea dans la nuit la silhouette de l'enfant sans joie, car combien d'enfants du malheur ont commencé par être des enfants martyrs ? Je ne dramatiserai pas à plaisir. N'est-ce pas à Eys- ses qu'un éducateur m'avait n'apprendre jamais aux enfants la leçon de morale du « respect dû aux parents ! »...

— Je n'ose pas, me disait-il. Leurs regards m'accuseraient de mensonge. Je sais bien qu'ils ne peuvent pas respecter des parents qui mériteraient d'être à leur place...

Et puis je me suis arrêté à une autre pensée. Est-on actuellement en mesure de dé-pister, autant que faire se peut, tous les enfants qui n'ont pas une nourriture convenable, qui ne respirent pas un air sain, qui n'ont d'autres exemples devant les yeux que l'alcoolisme et la prostitution, et à qui ne sont consenties nulle affection, nulle joie?...

J'ai posé la question à tous les amis des enfants que je connais, à M. Rollet, à Mme



ANDRÉ Fourré voulait mourir. A onze ans !...

Si je reviens sur une affaire qui a défrayé la chronique, c'est parce qu'elle éclaire d'un jour nouveau le drame de l'enfance, à qui fait défaut la tendresse, ce pain du cœur. Il est à peu près établi aujourd'hui que cet abandonné ne fut pas spécialement martyrisé : on jugera, d'après son exemple, ce que peuvent souffrir d'autres enfants, encore moins bien partagés.

Je l'ai vu, tout près de la Seine qu'il avait choisie pour tombeau. Deux heures plus tôt, il avait suivi la rive en amont du pont du Pecq et, ayant trouvé sa place, s'était jeté à l'eau. Deux des braves gens qui l'avaient sauvé de la noyade, deux pêcheurs à la ligne, MM. Charpilienne et Tréboit, l'entouraient de soins et ils prenaient à témoin les passants de leur étrange aventure.

— Je péchais vers trois heures, lorsque j'entendis un grand « plouf » expliquait M. Charpilienne. Qu'est-ce qui pouvait bien être tombé dans l'eau ? Au centre des ondes, j'aperçus une tête. Une tête d'enfant, monsieur...

« Je lui ai tendu ma ligne par le gros bout. Je lui ai crié : « Accroche-toi ! » Il a détourné la tête. Il se laissait aller à la dérive comme un chien crevé. M. Tréboit lui tendit une perche. Au lieu de la saisir, l'enfant ferma les yeux ; il couvrit son visage de sa main comme pour ne plus respirer ; puis, nous le vimes disparaître...

« Un suicide d'enfant, c'est une chose peu ordinaire. Comme si on pouvait laisser un enfant mourir !... Nous avons fouillé l'eau et



Mme Fourré, qui a quatre enfants, emmena avec elle le petit André.



M. Brousse réussit à faire délivrer à André un livret de Caisse d'épargne.

André, l'air encore effaré, quelques jours après sa tentative de suicide.

MARTYRS

es ca-
ai ra-
e vie.
ns la
e, car
com-
Je ne
Eys-
ndre
le du

Spitzer, à M. Gayte, directeur du *Sauvetage de l'Enfance*, à Mme Campinchi, à Mme Guichard, à tous ceux, à toutes celles qui ont créé de toutes pièces le front de sauvetage de l'enfance malheureuse et martyre, lui apportant activité, dévouement et fortune.

Leur réponse a été uniforme.

— On sauve ceux qu'on peut sauver !...

Ils ne m'ont pas payé de mots. Ils m'ont fait voir des enfants chétifs qu'ils venaient d'arracher à leur destinée.

J'en ai vu d'autres dans l'internat surveillé de Chanteloup, où sont envoyés les gosses dont les parents sont déçus de leurs droits par décision de justice. Sur tous ces petits visages fripés, chacun des sauveurs a inscrit une histoire.

— Voici Renée... Elle va devenir vaillante et forte. Retourne-t'en, petite... Elle n'a pas connu son père. L'homme est parti sur la route de l'aventure. La mère, restée seule, s'est réveillée un matin folle à demi... Elle se voyait partout des ennemis. Elle accusait ses enfants de pactiser avec eux. Elle les frappait, elle les piétinait. Quand Renée nous est arrivée, elle avait les bras et les jambes lardés de coups de ciseaux... Elle avait cinq ans !...

« Voici Eugène... C'est le fils d'un inceste. Son père est en même temps son grand-père. Sa mère cependant a réussi à trouver un ami et ils n'ont plus pensé qu'à supprimer le témoignage d'un passé odieux. On le privait de nourriture, on lui frappait la tête sur le plancher. On en arriva, sous prétexte de lui apprendre la propreté, à lui faire avaler ses excréments de force. Quand son martyre fut découvert, il avait un bras meurtri, un autre bras fracturé. On lui trouva sur le menton une énorme escarre ; elle avait été causée par une corde, qui, en maintenant sa bouche fermée, l'empêchait de crier. Il avait un sillon sur le ventre, creusé par une autre corde qui le tenait attaché au lit pendant des heures entières... »

« Voici Joseph, un fils de docker. Il eut le malheur de naître avant le mariage de sa mère et

l'homme qui le reconnut acquit peu après la conviction qu'il n'était pas le père de cet enfant. Il pardonna et comme, par la suite, le ménage eut deux enfants, Joseph hérita de toute la vieille colère qui animait parfois l'homme abusé. Sa mère mourut enfin et une marâtre épousa le ressentiment de son nouveau compagnon. On trouva Joseph, un matin, inanimé, à la porte d'une école, blessé, mourant de faim. Sa marâtre, pour le punir d'une faute légère, l'avait frappé à coups de lanière ; elle l'avait traîné par les pieds, dans l'escalier, jusqu'à la rue et, à chaque marche, la tête de l'enfant avait résonné lourdement sur le bois. On découvrit qu'il avait pris l'habitude de boire de l'absinthe et ce fut la première boisson qu'il réclama quand on lui eut donné un lit... Son étonnement lorsqu'il se vit allongé, entre des draps blancs, eut quelque chose de comique, car, jusque-là, on l'avait habitué à coucher dans un lit pliant qu'on ne prenait pas la peine d'ouvrir et où il s'introduisait, non sans difficultés, y dormant les jambes sous le menton...

« Voici Marcelle, dont la quatrième année finira mieux qu'elle a commencé. Ses parents étant morts, il lui arriva de tomber entre les mains d'une femme qui partageait son temps entre la mendicité et la prostitution. Si je n'avais la certitude de ce que j'avance, j'aurais peine à croire à la réalité d'une odyssée qui est de celles que les feuilletonnistes imaginent. Quand, le soir, elle ne rapportait pas assez d'aumônes, elle était battue. C'est d'ailleurs parce qu'il lui faisait la charité que M. Rollet découvrit son martyre. Cela menaça de finir tragiquement, lorsque la mendicante se mit en ménage avec un alcoolique qui, lorsqu'il avait des crises de *delirium tremens*, voulait les tuer. Quand la justice intervint, la femme et l'enfant couchaient depuis huit jours dans une cave, un couteau à côté d'elles pour se protéger... »

« Voici Michèle, Reine et Paule. La plus vieille a dix ans. Pour toutes, les dernières années ont compté double. Elles ont passé par toutes les étapes de la déchéance.

« Michèle et Reine oublièrent. Elles ont quatre et six ans. Leur jeunesse aura, je le pense, l'imprécision d'un cauchemar. Mais Paule ? »

« Elle se rappelle une maison claire de Périgueux, où des meubles anciens mettaient une note paisible. C'est là qu'une nuit un coup de feu la réveilla. Tout près de son petit lit, sur le parquet bien ciré, sa mère était étendue et criait, mais, en même temps que ses cris, le sang s'échappait de sa bouche. Et son père, le lieutenant P..., enveloppait dans un regard, qu'une étrange folie animait, et le corps étendu et le revolver tombé à ses pieds, et ses enfants qu'un vague sentiment de peur faisait pleurer... »

« Paule se souvient d'une grande salle, un peu sombre, où elle vit son père, un peu blanchi, un peu voûté, entre les gendarmes.

« Tout ce qui lui est arrivé par la suite a frappé son esprit comme une succession d'événements qu'il lui est difficile de comprendre. Elle a vu son père revenir de la prison, mais les huissiers ont vendu leurs meubles et, d'hôtel en hôtel, de ville en ville, ils en sont arrivés à loger dans les maisons garnies de la Cité Jeanne-d'Arc où on loue des chambres à la nuit. Michèle, Reine et Paule — mais surtout Paule — ont pu remarquer que le caractère de leur père changeait, au fur et à mesure qu'elles changeaient de maman... »

« L'homme qui les cajolait n'était plus. Un déclassé, qui n'était préoccupé que de



Les pupilles de l'Internat surveillé de Chanteloup. Tous, ou presque, sont issus de parents dont les tribunaux ont prononcé la déchéance paternelle ou maternelle.



A l'asile temporaire du « Sauvetage de l'enfance », à Cachan, sont hébergés un grand nombre d'enfants martyrs auxquels on essaie de refaire une âme confiante.

jouer et de boire, avait, semblait-il, emprunté la physionomie et la voix de l'ex-lieutenant P... Il leur disait qu'elles n'étaient pas ses filles. Il les confiait à ses compagnes, des femmes vulgaires, et elles apprenaient à mendier pour les faire vivre. L'ex-lieutenant P... les conduisait parfois lui-même, dans les cours, pour les faire chanter. Elles faisaient la queue chaque matin devant les restaurants où se distribuent les arlequins. Il leur était imposé de rapporter assez de bonnes choses et assez de sous, sous peine d'être battues. Par deux fois, dans des accès de tristesse, leur père essaya de les entraîner avec lui dans le suicide. Quand la police fut informée de leur martyre, on découvrit qu'elles couchaient à trois, dans des caisses d'emballage, sur de la paille pourrie. Pour leur donner de la voix, on leur faisait boire de l'alcool. Tremblantes et décharrnées comme des bêtes battues, elles avaient le corps couvert de cicatrices... »

J'ai continué ce pénible voyage. Des pages entières seraient nécessaires pour que fût transcrit, dans tous les détails, le martyrologe des enfants qui n'ont pas mérité d'être malheureux. J'ai vu Charlotte, que son père frappa si fort, du jour où il fut remarqué, qu'on put se demander s'il n'avait pas l'intention de la faire mourir. Comme Eugène, dont je viens de raconter l'histoire, elle était meurtrie de coups de lanière et privée de nourriture. J'ai vu André, à qui son père apprenait à voler et qui, lorsqu'il n'était pas heureux dans ses entreprises malhonnêtes, était battu si fort qu'il eut la lèvre fendue. Le voleur-bourreau ne donnait pas qu'à son fils des leçons de machinette ; il avait organisé une véritable école sur les fortifications à l'usage des vauriens à qui il croyait peut-être donner une éducation profitable. Cet homme fut condamné à quelques mois de prison. A quelques mois ! André, son fils, avait souffert pendant six ans !... J'ai vu Suzanne qui, orpheline, à sept ans, fut recueillie par des chiffonniers, condamnée par eux au travail et aux mauvais traitements et qui, un jour, lasse de chercher sa nourriture dans les ordures, lasse de souffrir, essaya de se tuer en enjambant une fenêtre. Le vide lui fit peur. Elle réussit à se cramponner à un appui. Un ouvrier la sauva. On l'examina au commissariat où on l'avait transportée, quand elle

revint de son évanouissement. Elle avait le corps couvert de cicatrices...

— Concevez-vous pourquoi ces enfants en arrivent à ne plus vouloir reconnaître leur père, leur mère, à refuser de les embrasser lorsqu'ils sont mis en leur présence, me dit un de ceux qui m'accompagnaient dans ce rapide voyage.

« Par contre, les enfants dont les parents sont déçus ou ceux qui sont abandonnés éprouvent souvent l'angoisse de leur passé. D'où viennent-ils ? De qui sont-ils les fils ? Leurs supplications nous émeuvent. Mais les mensonges qu'ils se forgent ne sont-ils pas préférables à la cruelle vérité ? Car, n'en doutez pas, pour peu qu'ils aient été martyrisés en bas-âge et qu'ils aient oublié, ils se croient issus, non d'un tortionnaire odieux, mais de quelque prince qui n'a pas voulu les reconnaître, comme cela est écrit dans les contes. J'ai éprouvé un bien grand malaise, lorsqu'une petite fille, que nous avions arrachée aux grabats, à la vermine, à l'alcool, m'a apporté, un jour, une lettre pour son père. Cet homme venait d'être envoyé au bain. Peut-être aurait-il pu répondre et bouleverser une jeune foi ? J'avoue que je n'ai pas transmis la lettre... »

J'interrogeai.

— Condamne-t-on toujours comme ils le méritent les bourreaux des enfants martyrs ?

— Parfois. Pas toujours. Les lois ne sont pas assez sévères. Quelques mois compensent-ils la destruction d'une jeune existence ?

En 1926, un ancien officier qui avait roué de coups, jusqu'à ce que mort s'ensuivit, son fils Marius, un jeune garçon de neuf ans, qu'il voulait punir d'avoir manqué l'école, a été acquitté. Il est vrai qu'il était officier de la Légion d'honneur...
— Enfin, Dieu merci, on arrache à leur misère un très grand nombre d'enfants martyrs ?...
— Plusieurs milliers, ceux qui nous sont signalés, ceux que nous connaissons, mais les autres ?...
J'ai gardé le silence. Les autres, je sais, hélas ! ce que trop souvent ils deviennent. J'ai vu leur cortège hallucinant dans les maisons de correction, dans les prisons, dans les bagnes !...

Henri DANJOU.



André a maintenant retrouvé son frère et sa sœur, mais son angoisse l'a-t-elle quitté, qui fit de lui un désespéré précoce ?

UNE NUIT, À SOHO...

Londres

(de notre correspondant particulier).

Les rues étaient encore désertes. Le cœur du Soho seul commençait à battre, comme si la vie revenait après un long évanouissement. Les premières boutiques s'ouvraient, les commerçants préparaient leurs étalages. Le Soho, avec sa foule grouillante et bigarrée, sa population hétéroclite, rappelle le quartier de Saint-Ouen, ou plus exactement certaines rues de Marseille. Il se voile de brume, lorsque la nuit descend sur Londres et même quelquefois, le jour, garde ce visage gris et maussade que l'on retrouve dans toutes les maisons des grands ports du Nord. Ses trottoirs étroits sont encombrés de marchés en plein air, et des petits restaurants, aux menus prometteurs mais à la cuisine douteuse, y allument des enseignes attirantes. Le Soho, c'est la misère, c'est la prostitution lépreuse, qui, partie du centre, a gagné, de maison en maison, chaque rue et s'étend au West-End, qui, tout à côté, aligne ses théâtres, ses cinémas, ses restaurants aux lumières éblouissantes. C'est le quartier français. Il a mérité ce nom, parce qu'au moment où des émigrés fuyaient la Révolution, ils y trouvaient un refuge propice à leurs intrigues et à leurs complots.

Au matin, le Soho n'est qu'une vaste poubelle, pleine des résidus de la nuit précédente. La chaussée est maculée de taches suspectes et garde les traces des heures galantes, des heures d'amour qui, lentement, ont sonné aux églises voisines. Arthur Mesley et John Arvey, deux ouvriers, en faisaient une fois de plus la remarque. Ils remontaient lentement la Shaftesbury Avenue, ils avaient le temps, rien ne les pressait, car ils commençaient leur travail assez tard. Ils procédaient à des réparations dans une boutique encore vide, mais qui allait bientôt être occupée par le propriétaire. Ils pénétrèrent enfin dans le bâtiment, par une entrée donnant sur l'arrière de la maison, dans New Compton Street, une rue parallèle à la grande artère qui relie Piccadilly Circus à Oxford Street. En passant dans le couloir, ils bousculèrent un tas de vieux papiers.

— Tiens, dit l'un, voici des pieds...

Et ils se mirent à rire :

— Voici des jambes, dit l'autre.

Et ils rirent de plus belle. La demi-obscurité qui régnait dans ce couloir donnait à ces objets une teinte cireuse.

Arthur et John croyaient qu'ils venaient de découvrir les débris d'un mannequin de vitrine, abandonnés par l'un des locataires de l'immeuble. L'idée d'une plaisanterie germa dans leur esprit. Ils enlevèrent des journaux, beaucoup de journaux, et déchantèrent. Le mannequin de cire, c'était un cadavre.

Un cadavre de femme.

Un bâillon fait d'un mouchoir blanc avait étouffé les cris de la victime. Autour du cou, une étroite ceinture verte indiquait qu'elle avait été étranglée. A son bras raidi, la petite montre-bracelet, en métal blanc, marquait l'heure exacte. Sur la peau blanche de la poitrine, pendait un petit cœur en or, entouré de perles fausses et percé de trois turquoises.

Elle portait un costume vert, un chapeau de même couleur en feutre et des bas de soie. Les deux hommes ne conservèrent de cette vision terrifiante que le souvenir des yeux agrandis par l'effroi et qui les regardaient, les fixaient, dans un appel muet, comme pour leur reprocher d'être arrivés trop tard.

La police fut, bien entendu, prévenue, et le Super-Intendant Cornisch, l'un des « Big Five » de Scotland Yard, fut chargé de l'enquête.

On était en plein mystère.

Qui était cette femme ? Rien ne permettait de l'identifier. Le sac à main qu'elle devait porter avec elle avait disparu. Sur son linge, pas une marque de blanchisserie. C'était le premier problème à résoudre. Le second concernait sa présence dans le magasin vide. Comment y était-elle entrée ? Les portes étaient fermées, lorsque les ouvriers étaient arrivés.

Les constatations permirent de préciser deux points : d'abord, les portes n'étaient pas fracturées ; donc, on s'était servi de clefs pour entrer ; ensuite, la femme avait été étranglée dans une des chambres donnant sur New Compton Street et le cadavre avait été traîné dans un couloir sombre, du côté de la Shaftesbury Avenue. L'autopsie du corps faite par Sir Bernard Shilbury, médecin légiste, révéla que la mort remontait au moins à douze heures. Le crime avait été commis vers une heure du matin.

L'assassin avait pris toutefois ses précautions. La poussière du plancher où on aurait pu relever des traces avait été balayée. Les photographies des portes ne révélèrent aucune empreinte. Le crime dut être accompli rapidement. La femme, sans doute assaillie par surprise, n'avait pas poussé de cris. Il n'existait aucun indice de lutte, les locataires de l'appartement situé immédiatement au-dessus de la boutique n'avaient rien entendu.

Alors, dans ce mystère, le Super-Intendant décida de faire appel au concours d'une brigade de la Flying Squad. Vingt-cinq agents filtrèrent, « peignèrent » le Soho. Ils rapportèrent de ce dépouillement

des renseignements divers dont quelques-uns cependant présentaient un certain intérêt.

D'abord, le portier d'un des petits hôtels louches raconta qu'aux premières heures du matin, un homme nu-tête s'était précipité dans sa loge, demandant une chambre. Il était très agité et paraissait sous le coup d'une émotion violente. Il tremblait et parlait difficilement. Ses cheveux ébouriffés étaient d'un noir de jais. Le portier, mis en méfiance, refusa la chambre. L'homme partit. Il était habillé d'un veston marron et d'un pantalon gris en flanelle.

Un autre témoin vint dire que, dans la nuit du crime, alors qu'il prenait une consommation dans un café de Shaftesbury Avenue, il avait entendu des cris de femme. Il se leva curieusement, bien que des scènes de ce genre ne soient pas rares dans le quartier. Il vit une auto arrêtée au bord du trottoir, pilotée par un homme. Ce dernier discutait avec une femme qui se trouvait sur le trottoir.

Enfin, le propriétaire d'un café de Shaftesbury Avenue affirma qu'il avait vu passer un homme de couleur qui entraînait de force une femme dans la direction de New Compton Street.

C'était, on l'avouera, des constatations assez vagues qui ne permettaient pas de suivre une piste sérieuse. Quel était ce mystérieux homme de couleur ? Trois jours auparavant, il s'était présenté au magasin où travaillaient les ouvriers. Il leur avait montré un ordre écrit du propriétaire, les priant de lui remettre les clefs ? Il en avait besoin, déclara-t-il, pour visiter le magasin



La boutique où fut trouvé le cadavre.



Nora s'habille pour fêter Christmas.

un ouvrier des chemins de fer, s'était remis en ménage... Est-ce là le point de départ de la vie tumultueuse de Nora Upchurch, l'enfant taciturne et volontaire qui s'était imaginé une vie de beauté ?

Elle essaya de se la créer d'ailleurs, mais, tout de suite, elle se rendit compte qu'elle devrait se soumettre à certaines servitudes. Elle faisait quelquefois de courtes apparitions à la maison paternelle, disant qu'elle était employée dans une maison de West-End. Ces visites cessèrent complètement il y a plus d'un an.

C'est vers cette époque qu'elle prit un petit appartement dans Warwick Street, près de la gare Victoria, sous le nom de Norma Laverick, femme d'un marin de Gosport, près de Portsmouth.

Elle aimait les marins. Celui qui lui avait prêté son nom s'appelait Joë. Ils avaient, l'année dernière, fêté Christmas ensemble, mais, le lendemain, Nora annonça à son ami qu'elle devait s'absenter plusieurs jours. Colère du matelot qui rompit sa liaison.

La jeune fille repartit alors vers son destin. On la vit plus fréquemment dans les établissements avoisinant Piccadilly Circus. On l'aperçut aussi dans les petits cafés, aux tables menues, aux rideaux tirés et où l'on joue. C'est le quartier londonien de la basse pègre cosmopolite, les lieux d'attache des souteneurs, dont les femmes arpentent Leicester Square, Charing Cross et Piccadilly.

Et Nora arpentait, elle aussi, Leicester Square, Charing Cross et Piccadilly. Attirée par la nuit rutilante des quartiers du plaisir, étourdie de lumière, elle ne s'apercevait point qu'elle ne vivait que dans l'ombre de la haute noce dont elle n'avait que les miettes. Le Soho était trop prêt, il la guettait en fermant dans sa lépreuse obscurité, et lorsqu'elle vint à lui, insouciante et gaie, proie facile et charmante, il la garda. Dans la nuit du tombeau.

Mais qui dira jamais le mystère de la mort de Nora ?

C. DAVY.



La foule du Soho se massa devant le lieu du drame pendant l'enquête des policiers de Scotland-Yard, le jour de la reconstitution du crime.

Nora Upchurch, enfant taciturne, avait révélé, pour elle, une vie de beauté.

qu'il avait l'intention de louer. Les ouvriers précisèrent son signalement : une dent en or à la mâchoire supérieure, une montre en or au poignet gauche.

Mais l'ordre écrit était un faux. Le coupable présumé resta toujours introuvable.

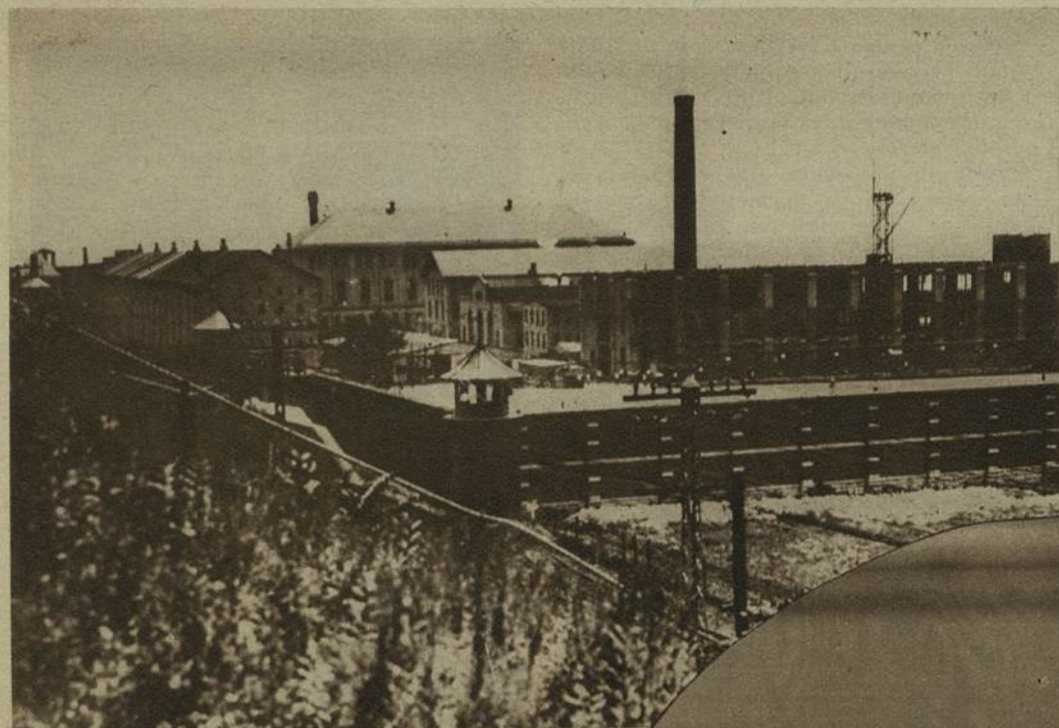
On parvint cependant à identifier le cadavre. Un premier nom fut donné : Norma Laverick. C'était le nom sous lequel on connaissait la femme dans le Soho. Sa véritable identité était : Annie Louisa Nora Upchurch. Mais le nom de Laverick suffit pour faire parler les prostituées.

Une singulière fille que Nora Upchurch. Elle avait passé toute sa jeunesse dans la maison que possédaient ses parents à Crickelwald. Sa mère étant morte, son père,

UNE DYNASTIE DE



James Mac Parland pénètre dans un cabaret fréquenté par les "Molly Maguire"



Ci-dessus, à gauche : La prison de Sing-Sing, (New-York) ou des centaines de malfaiteurs furent expédiés grâce à Pinkerton.

Vous êtes à Chicago. Entrez dans cet immense « building ». Faites-vous enlever par cet ascenseur silencieux, puissant et rapide comme une hirondelle, jusqu'au seizième étage. Corridor, tournez à gauche, une porte vitrée. Sur la vitre dépolie, un triangle est peint, dans lequel un œil grand ouvert vous regarde fixement. Au-dessus, cette devise: « We never sleep. » (« Nous ne dormons jamais »). Et enfin, dans le coin, en bas :

PINKERTON DETECTIVE AGENCY.

Tout cela très simple, très quelconque. Et pourtant vous avez devant vous le siège de la plus importante, de la plus puissante organisation privée qui existe dans le monde pour le dépistage du crime.

Cherchez-vous un ami, un assassin, un débiteur ? Pinkerton vous le ramènera de l'Alaska, de Pékin ou des Mers du Sud. Redoutez-vous la vengeance d'un homme, d'une bande de tueurs, d'un potentat ? Pinkerton vous enveloppera de gardes fidèles jusqu'à la mort, tireurs redoutables, gardiens toujours en éveil. Pinkerton vous protégera et, si c'est humainement possible, vous sauvera.

Car... « they never sleep ». Ils ne dorment jamais.

Allan Pinkerton naquit en Ecosse, il y a un siècle environ. Ses parents pensèrent : « Il est beau, il est déjà fort, il fera un magnifique tonnelier. » Ils le mirent en apprentissage.

A dix-neuf ans, il était en effet un excellent tonnelier. Malheureusement, il était aussi un fervent autonomiste, ce qui lui attirait maints ennus.

Il s'embarqua comme émigrant à destination de New-York. La fortune était devant lui... la maréchaussée derrière, tout près. Elle le manqua de quelques minutes.

Nous le retrouvons dans la petite ville de Dundee (Illinois), tout près de Chicago, en train de fabriquer des tonneaux et de prospérer.

Un jour, un étranger s'arrête devant sa porte, monté sur un cheval magnifique, et lui demande de lui indiquer la résidence d'un certain Crane.

Pourquoi le tonnelier Allan Pinkerton eut-il l'intuition de quelque chose de louche ? Pourquoi suivit-il le cavalier, et écouta-t-il, par une fenêtre entr'ouverte, la conversation qui eut lieu entre celui-ci et le dénommé Crane ?

Sentait-il déjà obscurément en lui le germe de sa véritable vocation ? Devinait-il déjà la profession dans laquelle il devait ac-

Ci-contre : Par un beau après-midi, Shinburn fit un trou dans le plafond de la banque National Ocean, de New-York.

quérir la célébrité ? Les voies du Destin sont impénétrables.

Toujours est-il qu'Allan, écoutant par cette torride après-midi les paroles chuchotées, découvrit un repaire de faux monnayeurs redoutables.

Quatre jours après, il rentra en relations « d'affaires » avec la bande, leur achetait 1.000 dollars de billets faux pour 20 % du prix, et les faisait mettre sous les verrous. La nouvelle se répandit, les journaux de Chicago en parlèrent, et, quelques mois après, Allan Pinkerton était engagé par une compagnie de chemins de fer ayant son siège dans cette ville pour réprimer les vols innombrables commis dans les gares et le long des voies.

Il n'eut garde de se limiter à cette occupation. Chaque jour lui apportait de nouveaux clients, et la police de la ville commençait à lui demander son aide et ses conseils avec une régularité touchante.

Les raisons de cette ascension véritablement météorique vers la célébrité étaient d'abord sa grande habileté, et ensuite... et surtout, son honnêteté. C'est que les détec-

tives étaient une curieuse espèce à cette époque.

Prenons, par exemple, le cas de William Quantrell, dit « Charly Hart ». Ce personnage, qui se disait « détective privé », eut un jour une petite enquête à faire dans la ville de Lawrence (Kansas).

Il emmena quelques-uns de ses gens, tua à coups de revolver 164 personnes absolument inoffensives, 14 soldats de la garnison, et finit par brûler et mettre à sac la ville entière. On comprend qu'il porta un coup assez dur à la corporation.

Pinkerton la réhabilita. Sa première grande affaire eut lieu en 1860. La compagnie Adams se spécialisait dans le transport de sommes d'argent liquide. Un jour, 40.000 dollars disparurent pendant le transit. On soupçonna un certain Maroney, mais on ne put l'arrêter, faute de preuves. On appela Pinkerton, qui travailla huit mois sans relâche, employa 13 agents et... une femme agent, pendant tout ce temps obtint les preuves, et restitua, chose extraordinaire, 39.515 dollars de la somme volée. Ce fut de l'enthousiasme.

Enfin, l'Amérique possédait un détective à la fois capable et honnête ! Elle en avait besoin.

Que les personnes qui s'imaginent que les Etats-Unis étaient, à l'époque, une contrée civilisée se détrompent. Les hommes portaient des chapeaux haut-de-forme, mais ces chapeaux abritaient trop souvent des cervelles criminelles, désespérées. C'était l'époque des « financiers de fer » de Jim Fisk et de ses séides, des coups de Bourse effrénés, des spéculations folles, des tricheurs aux cartes millionnaires, des « villes ouvertes »... grandes ouvertes ! Le vice, la corruption s'étaient, fermentaient, envahissaient la police, la justice, le gouvernement. Tout était vendable, achetable, la conscience des gens en particulier. Les Irlandais faisaient chaque semaine une petite guerre civile, lynchaient les juifs, jetaient les Polonais dans les rivières.

Pinkerton, dans sa tour d'ivoire, resta honnête ; il devint riche, riche...

En 1871, un feu détruisit les archives de l'agence Pinkerton à Chicago. Un grand malheur ; car elles contenaient l'histoire détaillée des batailles engagées... et presque toujours gagnées... contre tous les criminels les plus célèbres de cette époque, en particulier l'« Invincible » Piper, Jack Carter et Max Shinburn.

Pauvre Al Capone ! Que vous faites pitié quand on vous compare à ces trois génies du crime !

Piper fut peut-être le faussaire le plus habile que le monde ait jamais produit.

Ce fut lui qui réussit presque à dérober à l'Empereur Maximilien 2.000.000 de dollars en or. Né d'une bonne famille, il s'enfuit jeune de la maison, devint quelque chose comme clerc d'un certain Rathburn. Ce Rathburn, quoique fort riche, gaspilla en quelques années toute sa fortune en spéculations folles. Piper l'aimait beaucoup. Un jour, Rathburn lui dit, la figure tragique :

— Tout est fini, je suis ruiné.

— Attendez une minute, répondit le jeune homme.

Il prit une plume neuve, traça sur une feuille quelques magnifiques calligrammes d'essai, et fabriqua en quelques heures trois reçus factices d'une valeur de 30.000 dollars. Sa véritable carrière était commencée !

Rathburn évita quelque temps la catastrophe en utilisant son crédit imaginaire. Piper recommença, une fois, puis deux, puis une fois de trop. Dix ans de prison, qui furent éventuellement réduits... pour un certain prix, naturellement.

Piper partit pour l'Angleterre, acheta quatre lettres de change de huit livres anglaises chacune, les transforma en lettres de 2.500 livres, s'enfuit en Allemagne, trouva un homme d'affaires qui racheta les faux pour lui, pour moins de 400 livres. Cela devint son système.

Il faisait un faux, gagnait une grosse somme, puis rachetait le papier accusateur pour une partie minime de cette somme. Ainsi, pas de preuves.

Au bout de dix ans, il était millionnaire... en dollars. Chose incroyable ! Il avait partie liée avec les chefs de police de douze grandes villes américaines ! Ceux-ci le protégeaient, moyennant un pourcentage ! Bientôt, il commença à méditer son grand coup contre Maximilien, le protégé de Napoléon III au Mexique. Il alla à Londres, se procura des lettres de change sur des banques françaises. Il falsifia ces lettres jusqu'à leur donner des valeurs fabuleuses, et fabriqua de fausses lettres d'introduction l'accréditant auprès de Charlotte et de Maximilien comme un agent secret du gouvernement français, et lui recommandant d'avoir toute confiance en lui.

Il partit pour le Mexique, se présenta à la Cour, fut reçu. La situation de l'Empereur était désespérée, car Juarez, chef des révoltés, approchait. Piper conseilla à Maximilien de lui confier l'or qu'il avait dans ses caves, et aurait certainement réussi son coup si, par malheur, toute la population s'étant enfuie avec les chevaux et les voitures, il n'avait été impossible de transporter jusqu'à la mer cette masse énorme de métal. Quand les insurgés furent aux portes, il s'enfuit... sans l'or. Deux jours après, l'Empereur était fusillé.

Les Pinkerton, qui le poursuivaient depuis dix ans, l'arrêtèrent en 1862. Il n'eut sortit de prison que pour mourir.

Max, ou Mark Shinburn, était un cambrioleur de banques d'une ingéniosité phénoménale. Il est le seul homme, en trente ans, qui ait réussi à échapper une fois aux Pinkerton. Il sortait de l'Université, parlait cinq langues, était fils d'un riche banquier. Le



A cette époque, aux États-Unis, les Irlandais organisaient une petite guerre civile.

DÉTECTIVES

métier ne lui plut pas. Les coffres-forts, seuls, l'intéressaient.

Il se mit à étudier les serrures, devint en quelques années un expert. Il s'était acheté un coffre-fort et faisait ses prières devant, comme devant un autel.

Il inventa un des mécanismes les plus redoutables que le crime ait eu à sa disposition : un petit compteur grâce auquel on pouvait découvrir la combinaison de n'importe quel coffre ! La seule condition était de pouvoir avoir accès à ce coffre plusieurs nuits de suite, ce qui ne présentait aucune difficulté pour une personne aussi habile que lui à fabriquer des fausses clés. C'est ainsi qu'il cambriola la New-Windsor Bank du Maryland, mais il fut trahi par un ami, et arrêté par l'inspecteur Young, chef des détectives de New-York. Il l'acheta en partageant avec lui son butin et disparut.

Il fut enfin arrêté, emprisonné à Concord, avec dix ans à tirer. Il trouva que c'était de trop, prit un moulage de la serrure de sa cellule avec une pomme de terre, fit une clef avec une vieille cuiller en fer, ouvrit la porte, s'échappa.

Ayant dérobé 56.000 dollars à une autre banque, il fut de nouveau arrêté, cette fois par les Pinkerton.

On lui mit les menottes et on l'enferma dans une chambre d'hôtel, en attendant un traître. Quand on vint le chercher, il n'était plus là. On trouva par terre son épingle de cravate, tordue... et les menottes ouvertes.

Enfin, en 1869, Shuburn frappa son grand coup. Il déroba 786.879 dollars à la banque National Ocean, de New-York ! 20.000.000 de francs !

Il commença par louer un sous-sol au-dessous de la banque, ostensiblement, pour une Compagnie d'Assurances.

Par un beau samedi après-midi, Shuburn abaissa des stores épais devant les fenêtres grillées de ce sous-sol et fit un trou dans le plafond. Par quel miracle découvrit-il la combinaison de l'énorme coffre central, personne ne l'a jamais su !

Ce dont on est certain, c'est qu'il avait subtilisé à la banque la somme colossale citée ci-dessus et avait quitté les lieux, avant le lundi matin. Tout ce joli travail fut effectué en moins de vingt-quatre heures !

Quelque temps après, il était en Europe et achetait un titre de noblesse. Il s'appela désormais baron Shindell, et mourut dans son lit, riche et respecté.

Les Pinkerton ne s'attaquèrent pas seulement à des individus. Ils eurent plus d'une fois à lutter contre des organisations criminelles, et la plus célèbre de ces luttes est celle qu'ils engagèrent pendant plus d'un an avec une association irlandaise, les « Molly Maguire ».

« Molly Maguire » est un nom de femme irlandaise, et les membres de la société étaient ainsi appelés parce qu'ils avaient coutume, pour se rendre méconnaissables, de s'habiller en femmes, avec de grands chapeaux ou bonnets qui leur couvraient la figure. On les appelait aussi, pour cette raison, « Ribbon Men », les « Hommes à rubans ».

Cette organisation, comme tant de sociétés devenues criminelles, avait commencé par

Ci-contre : Sur la vitre dépolie, un triangle est peint, dans lequel un œil grand ouvert vous regarde fixement. Au-dessus, cette devise : *We never sleep* (Nous ne dormons jamais).

être une œuvre bienfaisante. Mais, importée dans un pays de mineurs, d'hommes durs par nature et endurcis par un métier effrayant, elle commença bientôt à évoluer.

Après la guerre de Sécession, l'industrie, comme après toutes les guerres, passa par une crise grave. Les usines renvoyèrent du personnel. Quand elles commencèrent à renvoyer des Irlandais, ces hommes à la tête chaude se révoltèrent. Un certain Mac Coy, bandit affreux, se fit élire, par la foule des mécontents, Président des « Molly Maguire » et les violences commencèrent.

On tua d'abord quelques malheureux mineurs polonais ou gallois. Cela ne fit pas beaucoup de bruit ; on creusa des tombes dans la boue noire, et on n'en parla plus.

Mais on ne s'arrêta pas en si bon chemin. Des chefs d'équipe commencèrent à tomber dans les puits de descente avec une régularité consternante.

Les directeurs s'émurent. Ils appelèrent des troupes, firent mettre des sentinelles. On retrouva beaucoup, beaucoup de sentinelles mortes, un matin, la tête écrasée ou une balle dans le dos. On tua enfin, à coup de bombe, un président d'une des plus grandes mines, un monsieur Hart. C'en était trop.

Et il y eut, naturellement, un télégramme pour M. Allan Pinkerton (Chicago).

M. Pinkerton réfléchit longuement. Il lui semblait futile d'employer la force.

— Un homme, dit-il, doit faire la chose tout seul.

Restait à le choisir. Ce n'était pas chose facile. Mais Pinkerton devait en partie son succès à son flair extraordinaire. Il fit appeler une de ses plus jeunes recrues, nommée James Mac Parland, un petit Irlandais loquace, dur comme du fer, brave comme un lion.

— Tu vas aller là-bas, en Pensylvanie, tout seul. Tu deviendras l'ami des chefs de bande. Tu resteras avec eux autant de temps qu'il te faudra pour connaître tous les noms, tous les forfaits. Il s'agit de réussir... ou d'y rester.

Mac Parland y alla... et réussit.

Non sans peine.

Il dut boire tellement de mauvais whisky, trinquer tant de fois avec les mineurs de vingt petits villages, que ses cheveux tombèrent, et qu'il dut mettre une perruque.

Il erra pendant des mois avant de découvrir le moindre indice, tant les « Mollies » étaient prudents.

Enfin, à force d'habileté, de jovialité et de tournées, et aussi de batailles gagnées à la force du poing, il arriva à se faire admettre dans l'association. On le marqua au fer rouge quand il fut incorporé, et il devint « body master », ou sergent.

Il manqua bien des fois participer à des

« expéditions punitives », et n'échappa qu'en s'enivrant jusqu'à rouler sous la table.

Cette vie d'enfer, il la poursuivit jusqu'à la réussite. Grâce à lui, et à lui seul, les chefs furent amenés devant les juges ; plusieurs furent pendus, bien d'autres condamnés. Il était célèbre.

Oui, il était célèbre, mais sa santé était perdue, et il mourut quelques mois plus tard.

Héroïque exemple de la ténacité des Pinkerton !

Le seul homme qui déjoua toute sa vie les efforts de l'« Agence » fut cette extraordinaire personnalité criminelle, Little Adam Worth, « L'Empereur des Criminels » comme on l'appelait dans la pègre.

Celui-là fut unique.

Il ne faisait rien... que de combiner les coups qu'exécutaient des bandes de voleurs.

Ce Napoléon du crime recevait les visites de cambrioleurs du monde entier.

— Voilà, Monsieur Worth. Il y a un coup à faire ici ou là. Comment faut-il s'y prendre ?

— Revenez dans une semaine. Je vous le dirai.

Et Worth touchait son dividende, 50 % des profits.

Une seule fois, Worth vola quelque chose lui-même. Il se rendit dans un musée de Londres et prit un tableau de Gainsborough, évalué à 1.000.000 de francs. Puis il écrivit à la Police :

« C'est moi, Adam Worth, qui ai volé le portrait par Gainsborough de la Duchesse de Devonshire. Si je suis inquiété pour un méfait quelconque, je le détruirai ».

Il porta vingt-cinq ans ce tableau sur lui, dans un tube en zinc. On ne l'arrêta jamais, pas plus Pinkerton que Scotland Yard, ni que la Sûreté Générale.

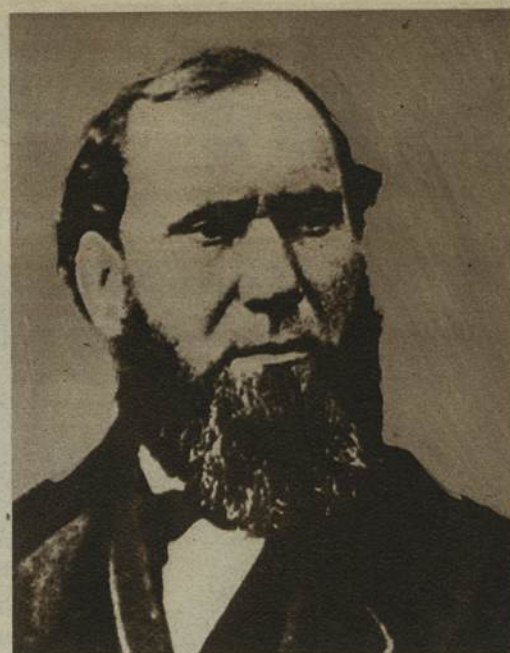
On finit par traiter avec lui... à l'amiable ! Il rendit le tableau intact et mourut laissant 3.000.000 de francs de fortune à ses héritiers.

Ainsi grandit en puissance et en gloire, d'année en année, presque de mois en mois, la dynastie des Pinkerton, déroulant la chaîne de ses « affaires » incroyables.

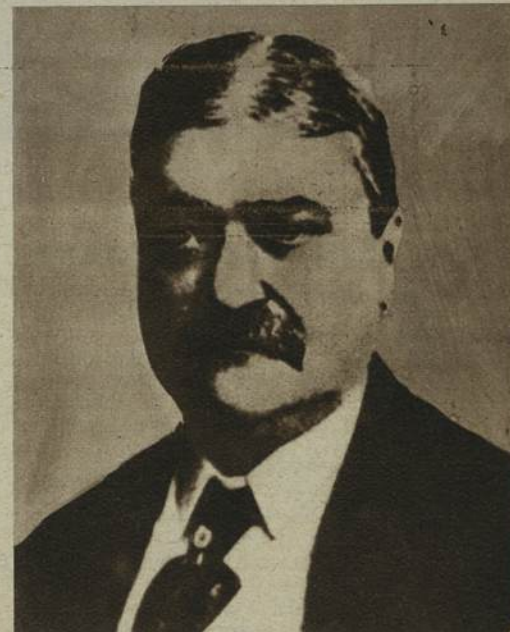
Les fils d'Allan Pinkerton, Robert et William, lui succédèrent. A l'heure actuelle, un nouvel Allan — par la branche cadette — contrôle les destinées de la grande organisation qui, sans doute, continuera longtemps à prospérer.

« Car le cœur des hommes, dit la Bible, est mauvais et désespérément faible ».

Louis BRETT.



Allan Pinkerton, le chef de la dynastie.



William A. Pinkerton, son successeur.



Ci-dessus : un autre de ses fils, dirigea ensuite les destinées de la première agence de détectives du monde

WE NEVER SLEEP

LES PISTES DU CRIME

Vingt-cinq ans d'enquête à la Police Judiciaire, par le "brigadier Riboulet"



L'enquêteur judiciaire a mis le témoin à son aise et converse avec lui.

VII. - Les témoignages (1)

N défaut qu'on peut rencontrer chez un jeune enquêteur, manquant d'expérience, consiste, dans sa volonté d'aboutir, à prendre ses désirs pour la réalité. Pratiquant la politique de l'autruche, il ne voudra pas voir ce qui va à l'encontre d'une hypothèse qui l'aura séduit ; mais, ce qui est plus grave, il pourra, de très bonne foi d'ailleurs, sans même s'en apercevoir, fausser les témoignages pour arriver à consolider sa version.

Certains témoins sont facilement influençables et on pourrait arriver à leur faire dire noir quand ils pensent blanc.

Il y a d'abord l'autorité de l'enquêteur qui peut influencer le témoin. Il y a aussi la façon de poser les questions.

Il faut montrer excessivement de prudence vis-à-vis des témoins ; les mettre à leur aise en n'abusant pas de l'autorité que détient l'enquêteur judiciaire. La conversation doit avoir lieu sur un ton presque amical. On doit donner au témoin le temps de la réflexion ; l'aider au besoin par son expérience en la matière à raviver ses souvenirs, à les coordonner. Dans les questions, éviter les : « N'est-ce pas que... » « Certainement que vous avez dû... »

Bien au contraire, quand, spontanément, un témoin vous aura fait une déclaration qui aura une importance capitale, qui pourra avoir pour conséquence l'inculpation d'un individu, il conviendra de prolonger la conversation sur un sujet à côté, la ramener ensuite sur un fait intéressant et, ainsi, de se rendre compte s'il n'y a pas de variations dans ses dires. On peut essayer aussi, pour apprécier la valeur du témoin, de le faire douter de ce qu'il dit ; mais c'est un procédé qui n'est pas sans danger car, comme il a été dit plus haut, vous êtes susceptible d'influencer le témoin et de le perdre. Le mieux, quand cela n'est pas nuisible à l'enquête, est d'aviser le témoin des conséquences de ses dires. S'il n'est pas absolument sûr de lui, il fait alors des réserves, son témoignage s'atténue et autant que ce soit tout de suite que plus tard ; car il faudra en venir là, un jour ou l'autre, dans le cabinet du juge d'instruction ou à l'audience.

Pour en revenir à ce que j'écrivais plus haut, l'influence de l'enquêteur sur certains témoins est indéniable. Je dois répéter que cela peut se produire sans que la mauvaise foi de l'enquêteur puisse être mise en cause. La belle affaire, dira-t-on, le sera quand même fait ! Rassurez-vous, justiciables, d'abord on ne laisse pas un jeune enquêteur prendre une responsabilité si lourde. Le témoin est passé au crible par d'autres après lui. Et puis, croyez-moi, en justice tout au moins, la vérité n'est qu'une et il est plus difficile qu'on le croit de la travestir, elle se regimbe et apparaît toute nue par ailleurs.

Je ne veux pas parler des erreurs judiciaires. S'en commet-il ? Quand on a assisté aux audiences de la Cour d'Assises, qu'on a vu les précautions prises, la grande liberté dont jouissent la défense et l'accusé lui-même pour faire éclater la vérité, on se persuade que les erreurs sont difficiles pour ne pas dire impossibles.

Mais les erreurs en matière d'enquête de police sont certaines fois impossibles à éviter. La fatalité s'acharne parfois contre un individu et comme, le plus souvent, il faut agir rapidement, l'erreur se commet. Elle n'a pas heureusement les mêmes conséquences que l'erreur judiciaire. La justice, en effet, commence seulement à se mettre en action et la vérité a le temps de se faire jour.

Voici une erreur qui était inévitable.

Certain matin d'été, il y a dix ans, on trouvait dans un square le cadavre d'une jeune femme tuée d'une balle de revolver

en pleine poitrine. Identifiée, il fut établi qu'elle travaillait comme serveuse dans un restaurant du voisinage ; qu'elle avait quitté son service la veille, vers 22 heures, alors qu'elle sortait de table. L'autopsie démontra qu'elle avait été tuée trente minutes environ après son repas. Le vol n'était pas le mobile du crime. Le sac à main de la victime, enfermant un peu d'argent, était auprès d'elle.

Dans le débit, fréquentait un jeune homme qui la poursuivait de ses assiduités. Comme elle lui refusait ses faveurs, ce jeune homme l'avait menacée à plusieurs reprises de la tuer. Et, quatre ou cinq jours avant le drame, il lui avait montré un revolver dans le débit en lui disant qu'il la « descendrait ». Plusieurs personnes avaient témoigné de ces faits.

Le temps d'identifier ce jeune homme et de le rechercher, le jour de la découverte du crime, vers vingt et une heures, j'étais à son domicile. Il n'était pas rentré dîner contrairement à ses habitudes.

Que conclure, sinon que c'était lui l'auteur du meurtre ?

Je l'attendis avec des inspecteurs et vers minuit, quand il se présenta, il fut mis en état d'arrestation. Il protesta avec véhémence quand il connut le motif de cette mesure, tout en reconnaissant, cependant, qu'elle était motivée :

— C'est vrai, disais-je, j'ai fait l'imbécile, j'ai menacé cette jeune fille d'un revolver, il y a trois ou quatre jours, en présence de témoins et ce matin on l'a trouvée tuée d'une balle dans la poitrine.

Mais je suis innocent. Des protestations de ce genre, on en entend à chaque arrestation. Comment s'en émouvoir ? On était d'ailleurs au milieu de la nuit. S'il était possible d'interroger cet individu, il était bien difficile de vérifier ses dires à une heure pareille. Il fut écroué au violon.

Or, le lendemain

matin, un autre jeune homme venait se constituer prisonnier en s'avouant l'auteur de ce meurtre. Il courtoisait la jeune fille ; ils avaient été s'asseoir ensemble dans le square, il lui avait montré un revolver ; en le manipulant, un coup était parti accidentellement et avait tué son amie. Les dires de ce jeune homme étaient exacts ; c'était bien une balle de son revolver qui avait tué la jeune femme.

On devine le soulagement de celui qui avait été arrêté dans la nuit et qui fut immédiatement remis en liberté. Il reconnut une fois de plus, avant de partir, que nous ne pouvions pas faire autrement que de l'arrêter. Il jura, au surplus, de ne plus faire à l'avenir l'imprudent avec son revolver.

Mais si le véritable auteur du meurtre ne s'était pas constitué prisonnier, que serait-il advenu de lui ? Il avait un alibi — je le sus après — lui permettant de prouver qu'il était loin de l'endroit du meurtre à l'heure où il fut commis. A preuve qu'il est rare de ne pas voir triompher la vérité quand une erreur a été commise.

Il est assez fréquent dans une affaire de crime, surtout quand elle est retentissante, de voir surgir les témoins les plus inattendus qui viennent vous raconter parfois les choses les plus abracadabrantes, mais qui, parfois aussi, vous donnent des détails d'une précision telle qu'il est difficile de les rejeter purement et simplement.

Il faut, en principe, se méfier de ces témoins spontanés qui, le plus souvent, se présentent avec un retard inexplicable.

Ils appartiennent à diverses catégories : les uns sont de pauvres d'esprit que la lecture des journaux a passionnés au delà de toute expression et qui finissent par se persuader que la Justice ne peut se passer de leur témoignage ; les autres sont des gens qui désirent faire parler d'eux ; quelques-uns poursuivent un but de réclame commerciale ; certains espèrent, par ce moyen, s'attirer les bonnes grâces de la police, pour en obtenir les faveurs dont ils ont besoin ; d'autres fois aussi, c'est l'appât d'une prime promise qui fait agir certains d'entre eux.

Lors d'une affaire d'assassinat assez récente que je ne précise pas à dessein pour que la personne en cause ne se reconnaisse pas, une femme vint me trouver pour me dire qu'elle avait vu des gouttelettes de sang sur le trottoir, devant la maison du meurtrier — il s'agissait d'une affaire, dans laquelle il y avait eu transport du cadavre de la victime — Le lendemain, cette même femme vint me dire qu'elle avait remarqué non des gouttelettes mais une mare de sang ; quelques jours après, elle avait vu une voiture sur laquelle on avait chargé le cadavre. Elle revint encore d'autres fois et, à chacune de ses visites, son témoignage se corsait davantage.

La première fois que cette femme se présenta quai des Orfèvres, j'eus l'impression que j'avais affaire à une faible d'esprit ; à sa seconde visite, cette impression se changea, évidemment, en certitude.

Il est toujours pénible d'éconduire, même avec douceur, une personne qui

ne jouit pas de ses facultés mentales, surtout quand il s'agit d'une femme. Je ne le fis pas les premières fois, ce qui lui donna de l'assurance et, par la suite, elle se présenta presque chaque jour à la Police Judiciaire. Je dus donner comme consigne au planton de répondre que j'étais en voyage, pour ne plus être importuné par elle.

A l'occasion d'une autre affaire retentissante, datant de dix ans, un établissement de Montmartre ayant connu la vogue à la suite d'un fait relatif à cette affaire, le tenancier d'un établissement similaire, jaloux du succès de son concurrent, fit envoyer une lettre anonyme au Parquet, révélant un détail qui mettait également en cause son établissement.

Flairant la supercherie, je procédai à une enquête ; le tenancier de l'établissement en cause confirma les termes de la lettre anonyme, mais je parvins à réduire à néant ses allégations ; il ne fut fait aucune communication à la presse et l'ingénieux commerçant en fut pour ses frais.

Une autre fois, dans une affaire de crime également, et alors que le cadavre de la victime avait été transporté par le meurtrier au Bois de Boulogne, alors que celui-ci protestait de son innocence et que l'instruction se poursuivait depuis deux mois, le service des Etrangers procéda à l'arrestation d'un individu frappé d'arrêté d'expulsion. Dès qu'il fut arrêté, cet individu déclara avoir vu le meurtrier au Bois de Boulogne de bonne heure, le matin du jour présumé où le cadavre y avait été déposé.

Cette déclaration à retardement, faite dans de semblables conditions, par un individu qui avait déjà été condamné, était évidemment suspecte. Je fis l'impossible en scrutant chaque détail de sa déclaration, en me transportant sur place avec lui, pour le faire se contredire ; je n'y parvins pas. En désespoir de cause, je signifiai à cet individu que s'il espérait, en faisant cette déclaration, voir rapporter l'arrêté d'expulsion dont il était l'objet, il fallait qu'il renonce à cet espoir. Rien n'y fit, il persista dans ses dires.

Je fus dans l'obligation de livrer son témoignage au juge d'instruction chargé de l'affaire ; j'énonçai les conditions dans lesquelles il s'était produit, les minutieuses vérifications auxquelles j'avais procédé à son sujet et en donnant aussi les antécédents judiciaires de son auteur, mais en me gardant de me livrer à aucun commentaire, puisque je n'étais parvenu à découvrir rien de suspect dans la déclaration de cet individu.

Il fut condamné à une peine de prison pour infraction à arrêté d'expulsion ; à l'expiration de sa peine, il quitta la France — à regret, car Paris était son champ d'action — et il vint à l'audience de la Cour d'Assises muni d'un sauf-conduit pour lui permettre de témoigner, à condition de regagner l'Angleterre, d'où il venait, quarante-huit heures au plus tard après la fin du procès.

A la barre, il renouvela sa déposition sans rien y changer et on pense bien que l'avocat de la défense ne se fit pas faute de chercher à le prendre en flagrant délit de mensonge. Il ne fut pas plus heureux que moi.

Le Ministère public eut l'élégance de ne pas vouloir faire état de ce témoignage dans son réquisitoire.

C'était évidemment ce qu'il y avait de plus sage à faire. Il se pouvait cependant que cet individu eût dit la vérité.

Tout ceci pour arriver à cette conclusion : s'il est parfois aisé de démasquer un faux témoin, d'autres fois il est impossible de le faire.

(A suivre.) Louis RIBOULET,
EX-INSPECTEUR PRINCIPAL ADJOINT
DE LA POLICE JUDICIAIRE.



L'inspecteur principal Lefort semble accablé par son dossier ; mais il suit, d'une oreille attentive, les explications du témoin.

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 149.

SI VOUS NE CRAIGNEZ PAS DE CONNAITRE LA VÉRITÉ

LAISSEZ-MOI VOUS LA DIRE

Certains faits de votre existence passée ou future, la situation que vous aurez, d'autres renseignements confidentiels vous seront révélés par l'astrologie, la science la plus ancienne. Vous connaîtrez votre avenir, vos amis, vos ennemis, le succès et le bonheur qui vous attendent dans le mariage, les spéculations, les héritages que vous réaliserez.

Laissez-moi vous donner gratuitement ces renseignements qui vous étonneront et qui modifieront complètement votre genre de vie, vous apporteront le succès, le bonheur et la prospérité au lieu du désespoir et de l'insuccès qui vous menacent peut-être en ce moment. L'interprétation astrologique de votre destinée vous sera donnée en un langage clair et simple, et ne comprendra pas moins de deux pages.

Pour cela envoyez seulement votre date de naissance, avec votre nom et votre adresse, écrits distinctement de votre propre main et il vous sera répondu immédiatement. Si vous le voulez, vous pouvez joindre 5 francs pour les frais de correspondance.

Profitez de cette offre qui ne sera peut-être pas renouvelée. S'adresser : ROXOY, dépt 2570 B, Emmastraat, 42, LA HAYE (Hollande).

Affranchir les lettres à 1 fr. 50.



A TITRE DE RECLAME
au prix de la main-d'œuvre nous livrons une montre pour :
Soignée, garantie 5 années
Rites d'usage. Réserve de suite. Nos
servis sont faits contre remboursement.
10^{fr}
Etab. E. A. VICTOR, section D., rue Amélie - PARIS - XI

ECRITURES CHEZ SOI, sérieux, très lucratif.
G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Etab. T. SERTIS, Lyon.

1.200 fr. p. mois s. quit. empl. 2 sexes. Part. facile chez soi. FUSEAU, 11, Marseille.

200 fr. par semaine. Ecrivures chez soi. Timbre. Mad. FERDINAND, H.B.P. 12, Versailles.

Copies d'adresses et trav. d'éc. ch. soi tr. sér. D. ALBERT, B. P. 111, Nice.

FRANCE DÉTECTIVE Ex insp. Brev Gut. 70.40. 39, r. Caumartin. 14 à 20h. Enq. Rech. Surv. Preuves à divorces. T. mission délicate.

AVIS

Le Détective ASHELBE
reçoit tous les jours
de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

AVENIR Mme FL. BÉNARD, 46, rue Turbigo, Paris 3^e, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1932, mois par mois. De 2 à 6 h., sauf dimanches ; et par correspondance (envoi date naissance et mandat 20 fr. 50).

Mme TAMARA Sujet russe infallible. Tarots, Ligne main. T. l. j. de 2 à 7 h. A part. de 10 f. 60, rue du Cherche-Midi, 2^e ét. Escalier B. PARIS (6^e)

Jane Phong Astrologue rép., rens. s. tout ce qui vs intéresse. Env. 10 fr. écr. 25, Gal. des Marchands (8^e). Pren. et d. nais.

GERMAINE DE VERLÈNE CÉLÈBRE
ASTROLOGUE
Consulte sur tout, traite par correspondance toutes langues. Reçoit tous les jours (téléphone Nord 23-85) 6 bis, Rue Chevalier-de-la-Barre, Paris (4^e étage asc.)

LA CÉLÈBRE VOYANTE MAINA JUAN

Connait toutes les sciences occultes
Voit tout. Renseigne sur tout. Son
talent naturel la fait rechercher par
toute personne désirant lever le
voile de l'existence, conn. et approf.
sa destinée. Une consult. suffit pour
être émerveillé !... Prix mod. 55, bd
Sébastopol, Paris et par corresp.

M^{ME} MAX Voyante, et ses tarots. Donne conseils s. l. avenir, ramène affect. 9 à 19 h. Par correspondance, 20 fr. et date naissance, 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

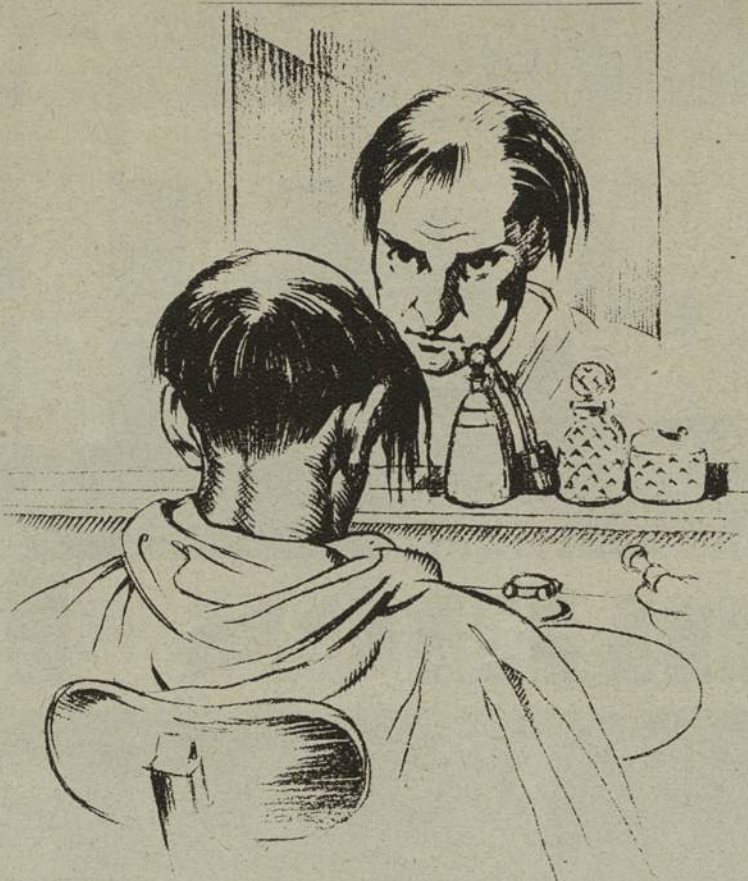
M^{ME} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE.
De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1^{er} a gauche, PARIS (Etoile).

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD**, 78, Avenue des Ternes, Paris (17^e), cour 3^e étage. De 1 h. à 7 h.

M^{ME} de THELES CÉLÈBRE PAR SES PRÉDICTIONS. Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 10 fr., date nais. T. l. j. (dim., lun. exc). 74, r. Lourmel, 4^e ét à dr. Métro: Beaugrenelle. Paris (15^e)

M^{ME} LUCETTE Consult. par MEDIUM. Cartomancie. SCIENCES OCCULTES, MAGIE. 35, r. St-Marc, 2^e. T. l. j. de 10 à 6 h. et par corresp.

TÉLÉPATHIE - TÉLÉPSYCHIE. Actions à distance
ASTROLOGIE - DESTIN ANTIQUE - Tasse de thé.
Réussite Amour. Affaires. Madame BERTHE
22, Rue de Montreuil, 22. Paris-11^e. - 4^{me} droite.



Le Spectre de la Calvitie

Neuf personnes sur Dix laissent
tomber leurs cheveux.

Le spectre de la calvitie vous apparaît dans votre miroir; il vous harcèle dans les regards d'autrui.

Confrontez votre physionomie actuelle avec une photographie d'il y a cinq ou six ans; vous constaterez combien votre chevelure s'est éclaircie.

En vain la nature vous a prodigué ses avertissements: pellicules, démangeaisons, cheveux cassants ou gris-seux...

Vous êtes passé outre, oubliant ce proverbe: **On a l'âge que l'on paraît.**

Savez-vous que vous allez tout droit aux pires ennuis!

Sans doute, il n'est pas encore trop tard pour enrayer les fâcheuses conséquences de votre négligence et rendre à votre chevelure son opulence et son éclat.

C'est pourquoi nous vous disons, comme nous l'avons dit aux millions de personnes que la Silvikrine a sauvées de la calvitie: Recourez immédiatement à la seule méthode efficace et

n'attendez pas que votre cuir chevelu soit devenu complètement stérile.

Depuis l'invention du docteur Weidner, il est évident, même pour un profane, que la seule méthode efficace est celle qui procure aux racines capillaires les substances nutritives que l'organisme a cessé de leur fournir et dont la privation entraînerait fatalement la chute des cheveux.

Comme le cultivateur amende ses terres épuisées, vous devez suppléer à l'insuffisance de votre cuir chevelu.

Songez qu'il lui faut assurer la croissance régulière de 75.000 à 100.000 cheveux.

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de l'état de vos cheveux, soit que les pellicules vous menacent ou que vous en souffriez déjà, soit qu'un commencement de calvitie se soit déclaré, soit que vous desiriez embellir votre chevelure, n'hésitez pas: renseignez-vous sur la Silvikrine.

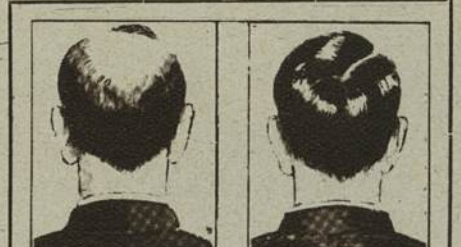
Il va sans dire que les dimensions de cette annonce ne permettent pas d'y faire tenir l'exposé et les avantages de cette merveilleuse invention, et c'est pourquoi nous avons édité une brochure sur ce sujet.

Les résultats de la Silvikrine vous étonneront: les pellicules disparaissent en quelques jours, le cuir chevelu redevient souple et sain, les plaques chauves se recouvrent de nouveaux cheveux.

Au bout de quelques semaines,

vous êtes complètement rajeuni et vous vous dites:

« Enfin, voilà le produit que j'ai cherché si longtemps! »



Le célèbre dermatologue
D^r Polland, professeur de Faculté,
rapporte un cas typique:

Jusqu'à l'âge de vingt ans, chevelure luxuriante. Puis chute précipitée suivie de calvitie à peu près générale. Echec décourageant de tous les traitements habituels.

En un laps de temps relativement court, amélioration surprenante par l'application de la Silvikrine. Bien entendu, cette application a été faite avec un soin méticuleux sous mon propre contrôle.

Tarots astrologiques prat. scient. infail. Même scap. consult.-moi. Mme TALENCE. 17, pl. Dauphine, 2 à 7 h. Met. Pont-Neuf. 15.25.50fr.

SALAMANDRE parfait état de marche, prix exceptionnel 450 fr. Ecr.: D. H. Néo-Publicité, 35, rue Madame.

POUR 20 fr.
par mois pendant 10 mois
et 2 versements de 25 fr.
Au comptant 198 fr.
ÉLÉGANT PHONO
avec 10 morceaux
gustique et chant au choix
sur grands disques et

POUR 34 fr.
par mois pendant 10 mois
et 2 versements de 50 fr.
Au comptant 360 fr.
SUPERBE PHONO
Avec 30 morceaux
musique et chant au choix
sur grands disques et

UNE MALLETTE PORTE-DISQUES EN PRIME
Appareils garantis pouvant jouer tous les disques

LES MEILLEURS POSTES DE T.S.F.
POSTE 3 lampes, prenant postes européens, 2 versements de 50 fr. et 12 de 57 fr.
SECTEUR, 95 fr. par mois. - VALISE, 130 fr. par mois. - M. UBLE-RADIO, 140 fr. par mois.

Appareils garantis fournis complets avec accessoires grandes marques

Ecrivez-nous en joignant cette annonce pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements.

La confiance de notre maison repose sur 30 années d'existence.

ABLISSEMENTS SOLEA. (Service T.), 33, Rue des Marais - PARIS (10^e)
Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h., le samedi également, le dim. de 10 h. à midi

BON 48

Établissements Silvikrine
93, Rue François-Arago
Montreuil-Paris

Comme lecteur de Détective, je vous prie de m'envoyer gratuitement et sans obligation de ma part:

1. La brochure « Nos cheveux ».
2. Un échantillon de Silvikrine.
3. Opinions du corps médical.

Nom _____

Rue _____ N° _____

à _____ Dépt _____

Écrivez lisiblement et répétez votre adresse sur le verso de l'enveloppe.

LISEZ *sur*

Amundsen
par lui-même

Un véritable héros moderne, avide de conquêtes sur l'inconnu, généreux et lucide: il savait que l'enthousiasme doit être soutenu par la prévision méthodique des difficultés à vaincre. Il devait mourir pour avoir un jour négligé la méthode: il s'agissait d'aller vite ce jour-là et de sauver des hommes.

Le premier hebdomadaire des faits-divers

1^{re} Année - N° 156

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

22 Octobre 1931

DÉTECTIVE

LES HOMMES PUNIS



Photo «Déetective».

Tout, au bague – la lèpre, les fièvres, le scorbut, la brousse, le remords – mène aux « bambous », les cimetières du bague...

(Lire, en pages 4 et 5, « Les hommes punis », le poignant reportage de Marius Larique.)

AU SOMMAIRE | Enfants Martyrs, par Henri Danjou. – Derrière la vitre..., par M. Lecoq. – Une dynastie de détectives, par Louis Brett. – Les pistes du crime, par le « brigadier » Louis Riboulet. – L'éclipse du fiancé, par Jean Morières.